

HISTOIRES SÉRIEUSES
SUR
UNE POINTE D'AIGUILLE
OU
LES OUTILS DE NOS MÈRES

PAR
M^{ME} P. W. COCHERIS

Les fées étaient des femmes vertueuses
et sages qui habitaient dans des grottes et
apprenaient aux jeunes filles à filer et à
coudre.

(BRILLAT-SAVARIN, *Ani. de France.*)



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

1887

CHAPITRE II

DES CISEAUX

Ciseau préhistorique. — Forces. — Histoire de quelques métiers employant spécialement les ciseaux. — Principales villes de France renommées pour la coutellerie et la cisellerie.

Le mot *ciseau*, en vieux français *cisels*, vient de *scissus*, participe du verbe latin *scindere*, qui signifie « couper, tailler, inciser, » de la racine sanscrite *tshed*. C'est donc l'action faite par l'instrument qui a servi à désigner l'instrument même.

Contemporain du poinçon, le ciseau est confondu avec lui dans les terrains quaternaires; formés de matières identiques, ils ont dû, tous deux, servir au travail des fourrures pendant les époques de la pierre et du renne.

Si le premier a subi peu de transformations pour arriver jusqu'à nous, le second, au contraire, soumis à plusieurs perfectionnements, a été métamorphosé et s'est créé une place assez importante dans les coutumes, les arts, la littérature et l'histoire des peuples.

Deux outils bien différents portent aujourd'hui le nom de ciseau : l'un, indispensable au tailleur et à la couturière, a deux branches mobiles, tranchantes en dedans et réunies par une vis ; l'autre, si utile à l'artiste, au maçon et au menuisier, n'en a qu'une seule, plate et taillée en biseau ; il

se rapproche du ciseau inventé par les hommes préhistoriques, pour trancher les peaux, couper le bois, la pierre, ou façonner d'autres ustensiles. C'est à lui qu'on doit les admirables sculptures de l'antiquité, les basiliques dentelées du moyen âge et les chefs-d'œuvre de la statuaire moderne.

Dans les sépultures anciennes et les cités lacustres abondent les pointes vives : couteaux, ciseaux, racloirs, façonnés avec des silex et témoignant de leur usage constant pendant les premières périodes de l'humanité.

On en a trouvé aussi en jaspe, en diorite, en cristal de roche. Les ciseaux en pierre, outils très simples, plus ou moins longs, firent leur apparition à l'époque robenhausienne. Répandus dans le nord de l'Europe, c'est surtout en Scandinavie qu'ils sont le plus communs. Peu variés de formes, ce sont des prismes étroits entièrement polis, mais qu'on employait même à l'état d'ébauche. Quelques-uns ont des manches en bois de cerf ou de renne, auxquels ils sont simplement assujettis par des liens grossiers. Beaucoup de ces instruments rudimentaires sont faits avec des dents d'animaux sous leur forme naturelle. L'émail de la dent, usé convenablement sur une de ses faces, constitue la partie coupante. Ce ne sont, en réalité, que des petits tranchets employés pour le travail des cuirs et analogues à ceux dont se servent nos cordonniers modernes.

Des incisives de bœuf et de sanglier, emmanchées dans des rondelles en bois de cerf et aiguisées obliquement, ont donné des ciseaux et des tranchets de première qualité; les dents du castor, si coupantes de leur nature, ont été utilisées de la même manière; au lieu de leur adjoindre une poignée artificielle, on prenait souvent la demi-mâchoire inférieure de l'animal et l'on se servait de la dent

qui s'y trouvait, en ayant soin de l'aiguiser quand elle s'émoissait ou s'ébréçait¹.

Les ciseaux préhistoriques sont de largeurs diverses; certains d'entre eux sont si délicats qu'ils ne devaient couper que des matières peu dures. L'extrémité opposée au tranchant présente fréquemment des inégalités qui rendent le manche indispensable.

Lorsque les métaux apparurent, la pierre et l'os furent peu à peu délaissés dans la fabrication des outils. Les ciseaux y gagnèrent d'heureuses améliorations, dont les preuves ont été fournies par les cités aquatiques de l'âge du bronze. Ce sont toujours, il est vrai, des outils à une seule lame, mais finement travaillés et qui ne diffèrent de nos ciseaux actuels de menuisier que par l'emmanchement qui est à douille. On a retiré de la vase profonde du lac de Garde, près de Peschiera, des instruments intéressants, formés de deux lames plates accouplées dos à dos pour ne former qu'un corps, et auxquels on attribue l'office du rasoir. Le docteur Keller, cependant, pensait que ces outils, impropres à couper les poils, devaient trancher les cuirs fins, les tissus qui remplaçaient alors les fourrures dans les vêtements, ou des choses sans grande résistance.

Plusieurs emplacements lacustres donnèrent d'autres lames non moins curieuses en bronze, affilées et minces, larges de quelques centimètres et ne ressemblant ni au ciseau antique ni aux forces qu'on imagina dans la suite; c'étaient de petits couperets de formes variées, ornés de gravures, et auxquels les savants accordèrent également le nom et les usages du rasoir. On suppose qu'ils étaient employés deux à deux en les poussant l'un vers l'autre de

1. DE MORTILLET, *le Préhistorique*.

manière à les croiser pour leur faire trancher ce qu'ils embrassaient. Les insulaires de la mer du Sud ne se servent pas autrement de leurs rasoirs en pierre.

L'idée de faire agir dans un sens opposé, vers un même point, deux lames qui devaient couper ce qu'elles rencontraient, suggéra probablement une innovation : car, au lieu de les faire mouvoir séparément, on les réunit par la partie supérieure des tiges, ce qui donna naissance aux forces¹.

Ce nouvel instrument, obtenu d'une manière si simple, porte en soi le sens des expressions : paire de *forces* ou paire de *ciseaux*, passées dans notre langage, comme une foule d'autres mots, dont on ne saisit la signification exacte qu'en remontant à leur origine.

Les forces furent donc un outil combiné de deux branches droites et plates, forgées dans un seul morceau de métal replié incomplètement sur lui-même, de telle sorte que la partie courbée, formant ressort, cédât à la pression de la main et fit monter les lames l'une sur l'autre pour diviser ce qu'on leur présentait.

Ce sont des instruments de cette sorte qui furent retrouvés dans les palaffites du lac de Neuchâtel² en 1856, et dans d'autres lieux contemporains de l'âge des métaux.

Les forces qui furent adoptées par les Égyptiens et tous les peuples du vieux monde, servirent à tondre les animaux, à couper les tissus, les cheveux, la barbe, et à maints usages.

Le musée de Saint-Germain en possède de différentes grandeurs, depuis celles qui ont 10 centimètres, très délicates et destinées à rompre le fil, jusqu'aux plus grandes

1. JOURNAULT, *Rapport sur les antiquités gauloises de la Suisse et du haut Danube*, 1878.

2. TROYON, *Habitations lacustres*.

(40 centimètres) qui dépouillaient les moutons de leur laine soyeuse.

Callimaque, poète attique de la période alexandrine, dans une élégie restée célèbre, lance une violente imprécation contre les Curètes, inventeurs supposés du fer, à cause des ciseaux maudits qui avaient fait tomber la chevelure de Bérénice, femme de Ptolémée Évergète. Consacrée à Vénus et déposée dans son temple, la chevelure de cette reine disparut pendant la nuit; c'est alors que l'astronome Conon, par une adroite flatterie, déclara que les dieux l'avaient enlevée et placée au ciel sous la forme d'une nouvelle constellation.

En débarrassant Pompeï de son linceul de cendres volcaniques, on mit à jour une fraîche peinture murale représentant des Amours occupés à tresser des guirlandes de roses. Un des charmants travailleurs tient une large paire de forces.

Du reste, Galien, cent trente ans avant notre ère, parle d'un instrument tranchant à deux lames, arrondi vers l'une de ses extrémités, qui rappelle celui de Pompeï. Or, cette ville faisait partie de la Grande-Grèce, c'est-à-dire du territoire situé au sud de l'Italie occupé par une colonie grecque. On est donc certain que le peuple grec employait les forces. Cela surprend d'autant moins que les étoffes des anciens étaient généralement en laines douces et que leurs vêtements consistaient en amples draperies exigeant peu de coutures.

Il ne leur aurait pas fallu grand effort d'imagination pour inventer les ciseaux croisés, si la nécessité s'en était fait sentir; cette forme existait déjà dans les tenailles du forgeron, dans les pinces du dentiste et celles du bijoutier.

Lorsqu'on découvrit à Pompeï la maison d'un médecin, elle était munie de tous les instruments nécessaires



Un barbier en Gaule.

à la profession de son propriétaire, et on put y remarquer des pinces croisées de différentes dimensions; le talent principal du chirurgien, dans l'antiquité, consistait surtout à extraire de la chair vive des projectiles de formes variées, imaginées telles pour les rendre plus meurtriers. Si donc les forces retardèrent l'apparition des instruments à levier, c'est qu'elles étaient plus aisées à manier, et qu'elles répondaient parfaitement à leur destination. Les Romains, par exemple, qui avaient appris à se faire la barbe ou plutôt à se la faire faire par des artistes venus de Sicile, environ l'an 454 de Rome ou 298 avant J.-C., employaient indifféremment pour cette opération les forces ou l'outil spécial; mais les Gaulois, qui dans l'origine enlevaient les poils de leur menton avec des pinces épilatoires, quoique fidèles observateurs des coutumes de leurs vainqueurs, préférèrent longtemps les ciseaux au fer du rasoir, selon le témoignage d'un auteur du cinquième siècle.

Ce dernier agent de la toilette masculine date d'une époque reculée. Les Grecs s'en servaient, et l'on raconte que Démosthène se fit raser la moitié de la tête et du visage, afin que la honte l'empêchât de paraître en public, durant le temps qu'il voulait consacrer à l'étude.

Les forces traversèrent sans changement notable une longue série d'années pour arriver jusqu'à nous. Ce sont elles qui servent actuellement aux tisseurs de schalls, de tapis et de soie, et qui sont employées pour tondre les chevaux dans l'extrême Orient, pour marquer nos bœufs et enlever la toison de nos moutons. On les retrouve encore entre les mains des couturières et des brodeurs au Japon, en Chine et aux Indes.

Elles sont citées par plusieurs écrivains latins. Virgile, dans l'*Enéide*, donne aux dieux et aux princes, suivant

le cérémonial des grands, de fins tissus tondus aux *ciseaux*, ressemblant à des draps de laine.

Les doux suaires provenant d'Espagne, avec lesquels les orateurs s'essuyaient le visage, étaient dépouillés de leur duvet par le même procédé, ce qui s'explique par la fabrication du linge qui, à ce moment, était bien différente de la nôtre. Le lin était préparé de telle sorte que l'étoffe qu'on en faisait était aussi floconneuse que des draps à longs poils, par suite tout à fait spongieuse¹.

Ovide a représenté un sacrificateur avec une espèce d'étole garnie de flocons étalés. Sidonius rapporte qu'à l'entrée de la salle du festin était suspendu, à un rouleau, un linge appelé purificateur, chargé de touffes laineuses non coupées, qu'on offrait aux convives pour s'essuyer les mains; car l'amphitryon antique ne fournissait pas de serviette à ses hôtes; chaque invité apportait sa *nappe*, mais il s'en servait surtout pour emporter les friandises qu'il n'avait pu manger à table: quelquefois, comme il a été dit, on enlevait le duvet du linge, qui était employé à rembourrer des coussins ou à panser des plaies.

Les ciseaux sont mentionnés dans les *Géorgiques*. Virgile nous apprend que les chèvres ne veulent pas être traitées avec moins de soin que les brebis: « Elles ne donnent pas, il est vrai, cette précieuse laine de Milet que la ville de Tyr enrichit encore en la teignant de pourpre; mais leurs petits sont nombreux et leur lait ne tarit jamais. La barbe blanchissante du bouc de Libye et ses longs poils tombent *sous les ciseaux*, pour former des tissus convenant aux soldats et aux pauvres matelots. »

Il est assez curieux de voir cet outil de la couture figurer dans l'histoire des Césars: Auguste, qui ne portait que des vêtements taillés et cousus par sa femme, sa sœur et

1. Sur le linge des anciens, voir *Ant. de France*, t. V, p. 325.

sa fille, envoyait à ses amis, pendant les Saturnales, époque des étrennes, ou en d'autres occasions, de petits présents en signe d'affection. C'étaient des monnaies à tous coins, des étoffes grossières, des éponges, des pinces à épiler, des *ciseaux* et d'autres menues choses, avec des inscriptions obscures ou à double sens, et qui, au dire de Suétone, étaient reçues avec une vive reconnaissance par les courtisans de *celui qui avait été Octave*.

Le gouvernement impérial prit de là l'habitude de distribuer des pièces d'habillement en récompense de services rendus à l'État ou de la considération qu'on s'était acquise dans le public. Un habit donné au nom de l'empereur était toujours somptueux. Cette coutume fut dans la suite observée par nos rois. La libéralité de François I^{er} en distribuant des vêtements dépassa tout ce qu'on racontait de ses prédécesseurs. « J'ai vu, dit Brantôme, des coffres d'anciennes dames de ces temps-là si pleins de robes que le roi leur avait données, que c'était pour elles une très grande richesse. »

Outre les citations prises dans des auteurs grecs et latins, et qui attestent l'emploi fréquent des forces dans les temps anciens, nos musées possèdent un grand nombre de ces instruments laissés par les Romains en Gaule, et qui, malgré un séjour prolongé dans la terre, sont très bien conservés.

Ainsi on a trouvé au pied du mont Hiéropole, près de Forbach, en 1806, une paire de forces à tondre les moutons et une autre beaucoup plus petite à Scarpone, département de la Moselle, en 1831, qui, nettoyées et aiguisées, ont pu encore servir.

La ville d'Aix, en Provence, a dans ses collections de charmantes forces en fer ciselé, convenant à des ouvrages de femme et ayant dû appartenir à une patricienne.

Cet outil, un des plus indispensables aux usages journaliers de tout le monde, se retrouve jusque dans les ménages des peuplades les moins civilisées. Une preuve nouvelle en a été donnée par les objets curieux retirés, il y a peu d'années, de vieux tombeaux scandinaves des environs de Copenhague et de Christiania. Grâce à ces découvertes, on a reconstitué le costume d'une des vieilles tribus du Nord, les Vareghs, cités par les *Sagas* islandaises et dont parlent souvent les chroniqueurs dans l'histoire primitive des régions septentrionales. La femme portait un diadème en bronze, des boucles d'oreilles, des bracelets, des bagues, une ceinture en métal, et sur le haut du corsage une chaîne rejetée par-dessus l'épaule gauche, retenant des clefs, indice de son autorité domestique, et des *forces à tondre les brebis*, symbole de sa principale occupation dans la communauté, qui devait être le travail de la laine.

Un professeur allemand, M. Kruse, en fouillant les *tumuli* de la Livonie et de la Courlande, découvrit les mêmes ornements, avec lesquels il a reproduit un costume semblable à celui de l'épouse russe Varegh, encore porté au neuvième siècle par les femmes de ce pays.

Les populations barbares, qui successivement s'avancèrent de l'est à l'ouest de l'Europe et s'y établirent, avaient les forces dans leur outillage.

En campagne, le soldat german les portait dans son ceinturon; plus tard, elles enlèvent la longue chevelure des Mérovingiens à leur entrée dans les monastères. C'est pourquoi on vit cet outil avec une épée entre les mains de l'envoyé de Clotaire, lorsque, dans un langage simulé, ce roi cruel fit demander à la veuve de Clovis de choisir pour ses petits-fils « la mort ou le cloître ».

Ce fut pour un motif analogue qu'un millier d'années plus tard la duchesse de Montpensier, fille du duc de



Meurtre des enfants de Clodomir.

Guise, dans sa haine contre Henri III, avait à sa ceinture une paire de petites cisailles en or destinées, disait-elle, à tonsurer le dernier des Valois.

Les forces jouèrent un si grand rôle dans la coiffure des anciens que les historiens n'ont pu se dispenser de les signaler à plus d'un titre.

Nous ne nous occuperons ici que des Romains et des Francs. Les premiers ne portèrent jamais les cheveux longs. Ils considéraient cette mode comme indigne d'un homme et ne l'admirent que pour les jeunes esclaves qui les servaient à table, ou les enfants attachés au service religieux.

Les Francs, au contraire, les avaient tombants. Sous la première race de leurs rois ce fut un des signes distinctifs de la puissance : « On ne coupe pas les cheveux aux princes francs, dit le chroniqueur Agathias, et, dès la plus tendre enfance, une chevelure soyeuse descend d'une manière gracieuse sur leurs épaules. »

La plus grosse injure que l'on pût faire à un homme, était de passer le rasoir ou les ciseaux sur sa tête. Les serfs seuls étaient rasés entièrement. L'habitude de jurer sur sa chevelure s'établit dans les classes libres et riches. Quand on saluait quelqu'un de distinction, l'exquise politesse était de s'arracher un cheveu et de le lui présenter. C'est ainsi que Clovis salua Germer, évêque de Toulouse, et tous les courtisans l'ayant imité, le prélat, la main pleine de cheveux, s'en retourna ravi de la courtoisie du roi et de ses seigneurs.

Charlemagne, dans ses capitulaires, ordonne encore la coupe des cheveux comme peine infamante.

Cependant, le prestige de la longue chevelure ayant été éclipsé par la déchéance des rois fainéants, cette coutume fut peu à peu délaissée et finit par être complètement

abandonnée. Les cheveux furent alors portés à la romaine, c'est-à-dire très courts. Au dixième siècle les hommes laissèrent pousser leur barbe, ce qui n'avait pas eu lieu en France jusque-là. Mais, vers le douzième siècle, la mode des cheveux tombants reparut avec une telle fureur que l'Église s'en montra inquiète.

Elle prétendait que la société était impossible, si tous les hommes portaient la barbe et les cheveux longs : car on ne pourrait plus distinguer les pèlerins, les prisonniers et les pénitents, dont la chevelure longue devait rester le signe particulier.

Les plus illustres prélats de France et d'Angleterre refusèrent les sacrements à ceux qui ne faisaient pas couper leurs cheveux. Le concile de Rouen, en 1096, étendit la même interdiction sur la province de Normandie.

Ratbode, évêque de Noyon, persuada aux Tournaisiens, dont il était le pasteur, qu'une épidémie régnante n'avait d'autre cause que l'inconvenance des chevelures masculines ; plus de vingt mille jeunes gens vinrent se faire couper les cheveux par le rusé prélat ; celui-ci profita de ce qu'il avait les ciseaux à la main, écourtant les tuniques de ceux qui, selon le caprice du jour, les portaient traînantes.

« Serlon, évêque de Séez, tondit pareillement Henri I^{er} d'Angleterre et tous ses seigneurs. La scène eut lieu dans l'église d'Argentan. Le roi et sa cour écoutaient pieusement un sermon que leur faisait le saint homme contre les mœurs dissolues de Robert Courte-Heuse et sur le mauvais exemple qu'il donnait, quand tout à coup, interpellant ses auditeurs, l'évêque leur demanda s'ils n'avaient pas honte, eux qui avaient été faits à l'image de Dieu, de se rendre semblables à des femmes par leur coiffure, et s'il était convenable à des chrétiens d'avoir la face couverte de poils comme des Sarrasins ; en même temps, il tira une paire de

forces de dessous sa robe et s'approcha du roi, qui lui tendit bénévolement la tête; le comte de Meulan et les grands officiers en firent autant et tous, ravis du sacrifice qu'ils venaient d'accomplir, trépignaient de joie sur leurs toisons jonchant le sol¹. »

Néanmoins, la religion eut tellement à lutter, sans avantage, contre la mode que, de guerre lasse, elle se tut et obligea les pénitents à se faire raser et tondre, par opposition avec les mondains.

Pendant plusieurs siècles, sauf de rares intermittences, la chevelure longue orna la tête des Français et celle d'autres peuples. Vers 1430, on la laissa tomber tout droit, et, pour qu'elle ne gênât pas la vue, on la coupa au-dessus des sourcils sur le front, coiffure dite « aux enfants d'Édouard », ou on lui donna un coup de frisure sur le côté.

En 1461, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dans le cours d'une grave maladie, eut le chef rasé par l'ordre des médecins. Revenu à la santé et honteux de se voir seul de la sorte, il fit un édit portant que tous les nobles de ses États eussent à se faire couper les cheveux à son exemple.

Plus de cinq cents personnes obéirent à l'ordonnance, mais un bon nombre résistèrent. Il se fâcha et établit des commissaires pour appréhender au corps les récalcitrants, partout où ils les rencontreraient, et leur passer, bon gré mal gré, les ciseaux sur la tête.

Malgré tout, les cheveux longs triomphèrent en Europe. Albert Krantz raconte, dans son *Histoire des Vandales*, qu'en 1481 les princes allemands, à la suggestion de leurs confesseurs, s'envoyaient des ciseaux accompagnés de lettres pour s'exciter réciproquement à se couper les cheveux;

1. QUICHERAT, *Hist. du costume en France*.

mais que le prince Maximilien, fils de l'empereur, possesseur de la plus belle chevelure dorée que l'on pût voir, ayant persisté à la conserver, encouragea la jeunesse allemande dans sa résistance.

La barbe était devenue aussi un attribut important, et beaucoup d'hommes ne jureraient que par elle.

Deux célèbres philologues du quinzième siècle, Philelphe et Timothée, s'étant pris de dispute sur la valeur d'une syllabe grecque, le premier paria 100 écus que son opinion serait regardée comme la meilleure par les savants auxquels ils s'en rapporteraient. Timothée, n'ayant pas d'argent à parier, mit pour enjeu une chose bien plus précieuse dans le préjugé des Grecs, il paria sa barbe.

La question fut agitée devant une assemblée de savants dans la bibliothèque du roi de Naples, Alphonse; Timothée, craignant d'être condamné par les plus anciens manuscrits, voulut prévenir la perte de sa barbe en avouant sa défaite; mais Philelphe fut inexorable, Timothée fut rasé et sa barbe attachée comme un trophée à la chaire du haut de laquelle il donnait ses leçons.

Pendant tout le moyen âge les forces furent employées pour la coupe des vêtements, opération délicate où brillaient, depuis des siècles déjà, les tailleurs francs : car, dès l'avènement de la seconde dynastie royale, ces artistes étaient renommés pour l'adresse avec laquelle ils savaient conduire leur outil dans les étoffes et faire des habits qui s'adaptaient parfaitement aux proportions du corps.

Ces lames tranchantes, rendues solidaires par une double tige formant ressort, persistèrent jusqu'au milieu du seizième siècle et servirent à la femme de l'artisan pour tailler sa robe de bure et à la châtelaine pour rompre la laine de ses broderies.

Le *Mercier*, fabliau du treizième siècle, nous dit qu'il

..... a tout l'appareillement
Dont femme fait forniement,
Forces, rasoirs et gravouères¹.

On fabriquait des forces en métal précieux, qu'on embellissait par des ciselures, des incrustations de pierres rares, des émaux ou de la nacre, et qu'on renfermait dans



Rémouleur.

des étuis de luxe, en fer damasquiné, en argent ou en cuir repoussé.

Sous les décombres du château de Pierrefonds, près Compiègne, on a retrouvé des fragments de forces très délicates n'ayant que 12 centimètres de longueur.

Autrefois, au musée des Souverains, à Paris, on pouvait voir une paire de forces émaillées provenant du château de Vincennes, aux armes de la reine Jeanne de Bourbon;

1. Poinçons.

une autre attribuée à Clémence de Hongrie, femme de Louis X (1328), une troisième de Charles V, pesant « une once 9 esterlings », et plusieurs cisailles en argent marquées de deux C provenant des forges de Clermont, très renommées, dès le quinzième siècle, pour leurs produits en métaux. On put y remarquer en outre une ceinture faite « *de soie ardant*, garnie de huit pierres d'or, à laquelle pendaient un coutel, une forcette et un canivet garni d'or », ayant appartenu à Charles V.

Déjà au douzième siècle on voit de pauvres remouleurs courir de hameau en hameau, la meule sur le dos, pour repasser les forces des ménagères et des jeunes paysannes. Ces gagne-petit par excellence se contentaient alors pour leur salaire, dit la chronique, d'une somme plus que modique : *une maille au chien, une maille au chat*¹ leur suffisait, et souvent une simple œillade ou un sourire leur plaisait encore davantage.

Le même désintéressement est cité dans une mélodie alsacienne, le *Chant du Remouleur*, traduite et éditée par M. Wekerlin, bibliothécaire du Conservatoire de musique à Paris :

Je repasse les couteaux et les ciseaux.
Aux demoiselles, je les repasse pour rien,
Avec ma belle science de remouleur.

Ce modeste métier a sa place dans les *crieries* populaires du treizième siècle :

Avez-vous des couteaux et des ciseaux à moudre ?

demande un besogneux, prêt à faire tourner sa roue diligente.

Il n'est pas inutile de rappeler ici, que le *cri de Paris* fut

¹ 1. Petites pièces de monnaie.

établi par Philippe-Auguste et réglementé par saint Louis. Les maîtres crieurs, au nombre de six, remplaçaient nos journaux, nos annonces, nos affiches (l'imprimerie étant inconnue). Un certain nombre d'employés étaient sous leurs ordres et annonçaient dans les carrefours les actes officiels, le prix des marchandises, les maisons à vendre, les objets perdus, les enterrements, les mariages et les baptêmes.

L'écrivain Mercier, au dix-huitième siècle, fit le recueil des principaux cris de la capitale et dit que le peuple parisien, braillard à l'excès de son naturel, annonce sa marchandise en poussant des sons d'une dissonance choquante et se pique parfois de faire des jeux de mots : *Ils brûlent, les gâteaux froids. — Il arrive le maquereau, car il n'est pas mort. — Voici des chandelles en coton qui éclairaient plus que des étoiles. — Je vends des couteaux, des ciseaux et des peignes*, crie un porte-balle ambulante.

Outre les gagne-petit, il y avait les émouleurs de grandes forces qui jouissaient d'une réelle importance, quoique ne remplissant pas leurs fonctions à la satisfaction de tous. Ils excitèrent plus d'une fois le mécontentement des gens de la draperie et la mauvaise humeur du roi. Plusieurs ordonnances furent lancées contre eux, où il est spécifié que les émouleurs de grandes forces, ayant par leur ignorance rendu la tonte des draps impossible et ruiné les fabriques, sont obligés à un apprentissage de deux ans, à fournir un cautionnement, et à venir, tous les ans, des provinces les plus éloignées pour élire leurs jurés et tenir leur chapitre général sur les progrès ou la décadence de leur art.

Il était permis aux émouleurs de grandes forces de forger des machines et de tondre les draps; mais le cumul de tout autre métier leur était interdit. Ils devaient mouiller entièrement et suffisamment les tissus, afin qu'ils ne se rétrécissent pas à l'usage.

Les fabricants de forces pour draps étaient au nombre de treize, à Paris, aux douzième et treizième siècles.

Les artistes, les poètes ne sont pas les derniers à nous donner des exemples de l'emploi des forces par nos devanciers. Dans une tapisserie du moyen âge, conservée à l'hôtel Carnavalet, à Paris, et dont le sujet rappelle la légende de Gombaut et de Macé¹, idylle d'une bergère aimée par un page, on distingue parmi les allégories relatives au travail journalier des femmes du peuple, au seizième siècle, une quenouille et des forces à couper la laine. Sur un vitrail du treizième siècle de l'église de Semur, en France, offert par les tondeurs de draps, se voit une paire de forces, symbole de leur état. On les remarque, au même titre, sur un autre vitrail de la cathédrale de Saint-Pierre à Louviers, et sur un sceau de la fameuse corporation de Bruges, portant la date 1356.

Une foule de miniatures et d'enluminures de manuscrits du moyen âge, quelques médailles ou monnaies dites des fous, les montrent pareillement.

Benezzo Guzzoli, auteur de la fresque *Nativité du Christ*, qui décore le Campo Santo ou cimetière de Pise, a placé, près d'un des personnages agenouillés dans l'étable, des forces à tondre les moutons.

Michel-Ange, en peignant les Parques qui se trouvent au palais Pitti à Florence, ne manque pas de mettre dans les mains d'Atropos le vieil outil qui coupe les brins d'or ou de laine dont ses sœurs tressent la vie des hommes. Germain Pilon s'inspira de la même idée, lorsqu'il sculpta, vers 1547, le groupe gracieux des trois fileuses, formé par Diane de Poitiers, alors âgée de quarante ans, et de ses deux filles, qu'elle venait de marier. La favorite d'Henri II,

1. Molière la cite dans *l'Avare*, acte II, sc. 1^{re}.

tenant les forces dans la main droite, figure l'impitoyable déesse. Enfin, les frères Bonnars, en 1692, gravant une estampe sur le même sujet, donnèrent à leurs personnages le costume maniéré de l'époque, jupes bouf-



Les Parques du palais Pitti à Florence.

fantes à paniers et coiffures pyramidales, mais restèrent fidèles à la tradition, en laissant à Atropos l'instrument traditionnel.

Dans le célèbre *Roman du Renard*, satire de l'humanité rendue sous la figure d'animaux, et qui fut chantée ou

récitée par tous les jongleurs du commencement du treizième siècle, l'auteur prend les forces pour seconder les ruses de maître Renard, lorsque celui-ci veut persuader à son naïf compagnon le Loup qu'il ne peut dire « messe



La Mort et l'Aveugle, personnages de la Danse macabre.

et vespres, selon son désir, que s'il est prêtre et pour cela tonsuré ». Il lui propose donc, à cet effet, de remplir près de lui l'office de barbier et de lui raser la tête en n'y laissant qu'une couronne de poils, à l'instar des moines. Le Loup y consent, et son astucieux ami, « ayant trouvé dans

une armoire un bassin, des *ciseaux* bien tranchants et un rasoir bon et fin », lui tond le crâne jusqu'à la hauteur des oreilles. « Voilà, dit le conteur, comment maître Loup devint frère Ysengrin ! »

Une lettre de rémission (1388) dit qu'un nommé Perrinet, condamné à une peine capitale pour avoir, « *meu (mù) et tenté de convoitise, rogné d'un force quatre florins d'or* », fut gracié par le roi. Le peuple, moins indulgent, flétrit souvent par des sobriquets cruels la conduite d'ennemis que sa colère ne peut atteindre autrement. C'est ainsi que le surintendant des finances de Constantinople, en 540, sous Justinien II, reçut le surnom de *cisoir* ou rogneur : cet homme, nommé Alexandre, s'était rendu odieux en surchargeant d'impôts les sujets de l'Empire et en altérant les monnaies à son profit¹.

La triste Danse des morts (1441), peinte par Holbein sur les murs du cloître de l'église Saint-Jean, à Bâle, compte, parmi les images allégoriques représentant les embûches dressées à l'humanité par sa cruelle ennemie, un pauvre aveugle conduit par un caniche. La Mort coupe, avec une force qu'elle tient à la main, la chaîne du chien, au moment où son maître est près d'un précipice, et l'implacable justicière, grimaçant un sourire, lui dit :

Pauvre aveugle en haillons, d'un coup de mes ciseaux
 Je vais te priver de ton guide :
 Prends bien garde, prends bien garde, invalide,
 La Mort devant toi a tendu ses panneaux.

Les peintres en reproduisant les traits de Dalila, au moment où elle enlève la chevelure miraculeuse de Samson, n'hésitent pas à mettre entre les mains de cette femme

1. DE SÉOUR, *Hist. de l'empire romain*.

perfide une paire de forces. Il faut dire cependant que si les artistes étaient restés fidèles à la vérité de l'histoire, ils auraient introduit dans la scène le troisième personnage qui, armé d'un rasoir, vint seconder les desseins de la Juive.

Les forces en fer et en acier damasquiné étaient fabriquées par les couteliers, qui faisaient en outre des canifs, des rasoirs, des poinçons, des instruments de chirurgie, et surtout des couteaux, d'où ils tirent leur nom.

A la suite de leurs expéditions en Orient, les croisés rapportèrent des connaissances nouvelles qui firent progresser plusieurs industries, parmi lesquelles on doit citer la coutellerie; aussi vit-on, au moyen âge, cet art constitué régulièrement dans toutes les villes de l'Europe, et occuper une position importante dans la corporation des métiers. Les artisans d'une même profession étaient alors tenus à se réunir en société ou compagnie ayant son organisation particulière et jouissant de droits reconnus par l'État, auquel ils payaient, en échange, certaines redevances. Au milieu du dix-septième siècle on ne comptait pas moins de cent cinquante-cinq corporations dans la capitale.

La communauté des couteliers fut établie en 1501, et ses statuts, confirmés en 1565 par lettres patentes de Charles IX, le furent de nouveau par Henri III et Henri IV. Les maîtres devaient être majeurs, assez riches pour entretenir l'apprenti et assez habiles pour lui apprendre parfaitement son métier.

Un édit de 1676 réunit la société des couteliers à celles des fourbisseurs et des arquebusiers, sous le patronage de sainte Barbe. Le premier maréchal de l'écurie du roi était le grand maître de ces corporations et exerçait sur elles une juridiction directe et absolue.

Les trois corps de métiers avaient seuls la faveur de fabriquer et de polir les ouvrages en fer ou en acier, dont les ciseaux n'étaient pas la partie la moins lucrative. Dans la suite les couteliers s'emparèrent de cette spécialité. Parmi les plus célèbres¹ au siècle dernier, il faut nommer le Maître de l'Église, rue Saint-Martin, et le Maître du Coutelas pour leurs talents dans la confection des ciseaux et des couteaux; les sieurs Surmont, *Au tiers point*, rue Saint-Julien-le-Pauvre, et Tongaret, *Au verre couronné*, réputés pour bien faire et bien repasser les lancettes. La coutellerie de *Trèfle*, en 1691, était renommée aussi pour les couteaux de table. Le trèfle était la marque spéciale de la maison, et l'on sait que les signes particuliers pris par les fabriques ne pouvaient être empruntés par d'autres sous peine d'amende. On offrit jusqu'à 2,200 livres pour la marque que le sieur Palme, de Thiers, mettait sur ses instruments: c'était la plus accréditée. Eustache Duboys, habile ouvrier de Saint-Etienne en Forez, est l'inventeur du couteau populaire vendu 10 centimes qui porte son prénom. Les marchands, comme le dit Paul Lacroix, avaient une clientèle souvent héréditaire qui se transmettait de père en fils; la même famille occupait parfois deux ou trois siècles la même boutique, affectée à la même fabrication ou à la vente des mêmes marchandises. Ils ne pouvaient se fixer ailleurs. Des rues prirent la désignation du commerce de leurs habitants. Les drapiers eurent à Paris la *rue de la Vieille-Draperie*; les orfèvres, le quai de ce nom; les couteliers, les *rues des Ciseaux, des Forces et de la Coutellerie*.

La solidarité commerciale retenait dans des habitudes de bon voisinage les marchands de la même corporation

1. FOURNIER, *le Vieux-Neuf*.

Le temps a modifié, en grande partie, ces vieilles traditions et aujourd'hui, pour ce qui concerne les outils en fer, ce sont les taillandiers qui font les gros ouvrages, les couteliers les moyens et les petits. Les quincailliers se chargent de vendre les uns et les autres.

Dès la fin du quinzième siècle, les marchands d'étoffes et les costumiers imaginèrent un nouvel instrument, ou plutôt des forces perfectionnées dont les lames, séparées et croisées, étaient retenues ensemble par une vis, tandis que l'une de leurs extrémités était contournée en anneau pour y passer le pouce et l'index, afin de maintenir l'outil. Le but de cette amélioration était de faciliter la coupe des tissus épais tels que brocart, damas, velours, taffetas brochés d'or et d'argent, portés alors en vêtements. Les ciseaux à leviers, pouvant lutter de résistance, parurent les plus propres à ce travail.

La forme en avait été imaginée beaucoup plus tôt, puisqu'on la voit dans des miniatures de manuscrits appartenant à des siècles antérieurs, notamment parmi les vignettes qui ornent une Bible latine transcrite au dixième siècle, où se trouve un personnage tenant une paire de ciseaux à anneaux, semblables aux nôtres, dans la main droite, et un sabre oriental de la main gauche.

Sur des vitraux de la cathédrale de Chartres, datant du douzième siècle, on peut distinguer, au nombre des objets de torture qui y sont représentés, non pas des tenailles, mais un gros outil ressemblant à des ciseaux à anneaux, destiné probablement à couper la langue ou les seins des victimes, au lieu de les arracher. Enfin, dans les enluminures qui décorent les pages blanches d'un projet de manuscrit de la fin du quatorzième siècle, sur la chasse, et conservé à la bibliothèque de Besançon, se trouve une paire de ciseaux à lames croisées, ainsi que d'autres ustensiles composant la trousse d'un vétérinaire ou d'un fauconnier.

Il faut remarquer, cependant, que les anneaux de ces outils ne sont pas entièrement clos et qu'ils ressemblent à ceux de certains ciseaux chinois, dont la forme est souvent bizarre : les uns, de grandeur moyenne, portent des anneaux oblongs terminés en crochet rentrant en dedans et non soudés ; les autres, beaucoup plus petits, ont les lames en bec d'oiseau, les branches en cuivre et les anneaux non fermés, mais tournés en dehors et simulant un S.

Les avantages du changement opéré dans les forces ne furent pas tout d'abord appréciés pour les ouvrages de femme. L'ancien outil continua à y jouer son rôle pendant de longues années encore.

Le seizième siècle, que Voltaire compare à une robe d'or et de soie tachée de sang, fut néanmoins pour les arts et l'industrie une époque de progrès. Il ne pouvait rester étranger au perfectionnement survenu dans l'instrument du tailleur. C'est pourquoi les dictionnaires encyclopédiques lui en font honneur et assurent, sans autre commentaire, qu'un doge de Venise, du milieu de ce siècle, envoya à la reine de France les premiers ciseaux connus à anneaux et lames croisées, montés en or et garnis de perles fines.

C'est, en effet, à cette époque que commença la grande vogue du nouvel outil ; les dames l'admirent dans leurs nécessaires de toilette et de travail, et la mode en devint si générale qu'on le plaça dans les corbeilles de mariage, sans se soucier de l'adage populaire : « L'amitié en cadeaux redoute les ciseaux. » On les chargea même de devises, d'emblèmes, de messages affectueux.

Le Louvre possède de jolis ciseaux du seizième siècle, en fer doré et damasquiné, portant sur le dos des branches cette inscription : *A vous je me fie*. Nous en avons vu aussi une paire ayant un cœur et deux mains entrelacées, avec le monogramme d'Isabelle, et une autre sur laquelle étaient

gravés deux cœurs surmontés d'une flamme unique, avec ces mots : *Ils sont inséparables*.

Les Vénitiens passèrent donc pour avoir créé cet outil; et du reste on leur fit l'honneur d'un grand nombre des découvertes modernes. La cause en est que ce peuple remplit au moyen âge le rôle des Phéniciens, auxquels dans l'antiquité on attribuait la plupart des inventions.

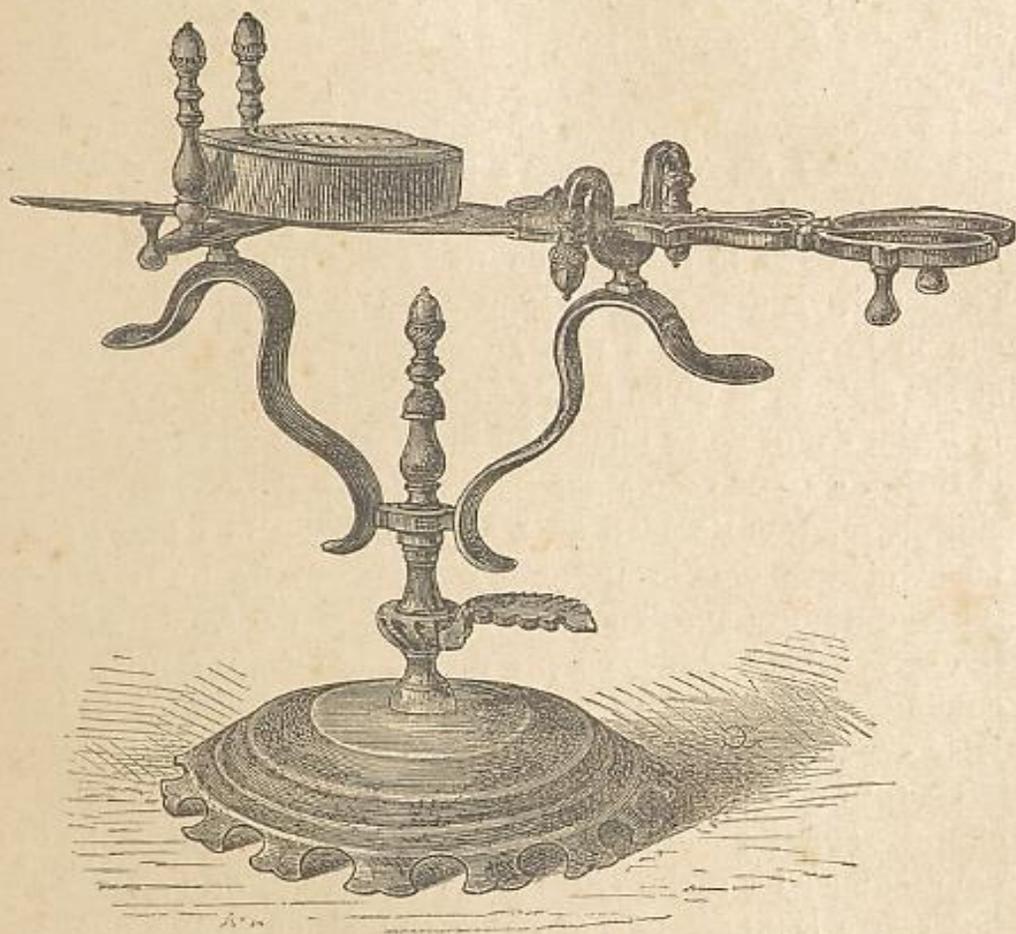
Grands commerçants et navigateurs hardis, les Vénitiens brillaient surtout dans l'industrie des métaux et avaient, pour cette raison, de fréquentes relations avec l'Orient. Ils voulurent bientôt fabriquer chez eux ce qu'ils étaient obligés d'aller chercher au loin; et il est permis de croire que les ciseaux orientaux, dont nos musées possèdent aujourd'hui plusieurs modèles curieux d'une date reculée, leur servirent de type : car les produits italiens apparaissent soudain, sans laisser deviner aucun tâtonnement dans leur exécution.

Peut-être même des ouvriers étrangers furent-ils amenés en Europe, où ils firent connaître leurs procédés; quoi qu'il en soit, la fabrication des ciseaux croisés à anneaux devint, dès le seizième siècle, la spécialité de plusieurs villes de la péninsule italienne, telles que Venise, Milan, Padoue, Naples; leur exemple fut bientôt suivi en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre et en Autriche.

On essaya de donner la nouvelle forme aux pincettes et aux pinces à sucre, mais cette innovation réussit peu; on lui préféra généralement la forme primitive, qui était celle des forces.

Des ciseaux de diverses grandeurs furent alors fabriqués; on en fit de larges, d'étroits, de longs, de courts, de petits, d'énormes, pour tailleurs, couturières, tapisseries, bourelliers, selliers, jardiniers, cartonniers, chape-

liers, chandelliers, etc. Si ces derniers artisans employaient les ciseaux dans leur industrie, ceux qui se servaient de leur marchandise n'en avaient pas un moindre besoin; la chandelle, qui précéda de beaucoup la bougie, exi-



Mouchettes sur leur support.

geait qu'on coupât fréquemment sa mèche de coton imbibée de graisse, qui, lorsqu'elle était trop longue, répandait une odeur désagréable. Cette opération s'effectuait au moyen de ciseaux ordinaires ou de forces.

Dans les Comptes royaux de 1552 publiés par M. de

Laborde, figure la dépense faite pour un *sysiaux à moucher la chandelle*. Le mot *mouchettes* ne fut définitivement adopté qu'au dix-septième siècle.

Cet ustensile conserva la forme des ciseaux à vis et anneaux, mais on y ajouta un petit récipient à l'extrémité d'une des lames pour renfermer et conserver la mèche carbonisée.

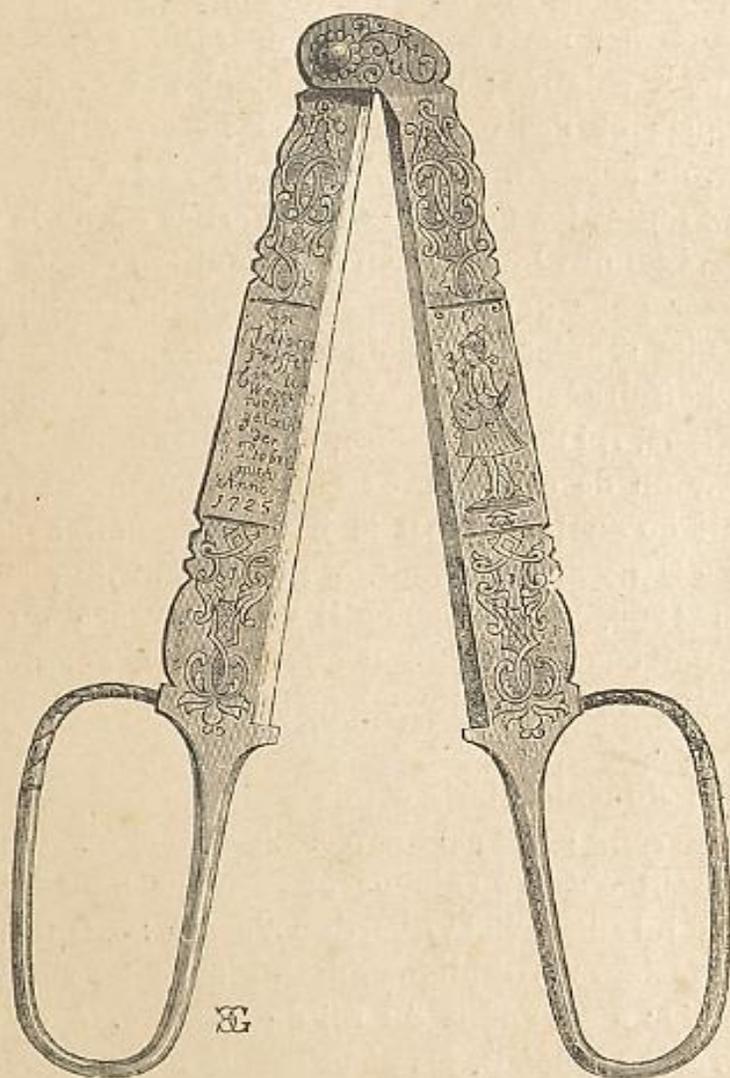
Le conseil donné aux maîtresses de maison par le *Ménagier de Paris*, composé à la fin du quinzième siècle, prouve l'emploi journalier de la chandelle et des ciseaux à moucher dans le ménage de nos aïeux : « Donnez, dit l'auteur, avis à vos domestiques que chacun ait loin de son lit le chandelier à plateau pour mettre sa chandelle et ses ciseaux et qu'ils l'éteignent avec la bouche ou avec la main, avant de se mettre au lit, mais non pas avec leur chemise. » Cette recommandation, qui peut nous paraître singulière, montre bien qu'à cette époque nos pères ne faisaient pas encore usage de vêtement de nuit, coutume qui dura jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Il est probable que les gens du peuple trouvaient plus commode de se mettre au lit avec leur chemise et de la jeter ensuite sur la lumière devenue inutile.

Ce fut aussi vers le seizième siècle qu'on imagina des ciseaux appelés *casse-sucre*, employés par les apothicaires pour couper les racines, les pâtes pectorales ou le sucre, fort rare à cette époque, et qu'on vendait en petites quantités. Cet instrument avait des anneaux, mais la vis était à l'extrémité des lames.

Des ciseaux spéciaux furent fabriqués pour les barbiers et les chirurgiens.

Le rapprochement de ces deux états, aujourd'hui bien différents, n'est pas aussi étrange qu'il semble d'abord. Pendant le moyen âge jusqu'au dix-septième siècle, il y

eut une véritable confusion entre ces deux professions. Cela provenait de ce que les barbiers, dont l'office était



Casse-sucre hollandais.

d'un ordre élevé, pratiquaient depuis longtemps la science chirurgicale.

Plusieurs d'entre eux furent les confidents de rois. Nommons les fameux Pierre Labrosse et Olivier le Daim,

ministres de Louis XI, et Slaghoek, ami de Christian II de Danemark.

Au quatorzième siècle, les barbiers faisaient non seulement la barbe, mais encore des opérations élémentaires, telles que la saignée ; ils distribuaient des onguents, des cataplasmes et des emplâtres ; ils tenaient boutique de parfums, de peignes, de rasoirs, de ciseaux et on apprenait chez eux toutes les nouvelles du quartier ou de la ville.

Ces *artistes* ont toujours eu la singulière manie de vouloir passer pour gens d'esprit. Déjà, dans l'antiquité, les critiques les représentent comme de beaux parleurs cherchant à distraire leurs patients par un verbiage superflu.

Archélaüs, roi de Cappadoce, l'an 29 de notre ère, impatienté par un de ces bavards qui lui demandait comment il voulait qu'on lui coupât la barbe, répondit avec impatience : « Sans dire un mot. » Si cet ami du silence eût vécu en 1860, il aurait choisi de préférence un certain barbier de la rue Racine qui avait inscrit, en grec et en latin, sur la devanture de sa boutique : « J'opère vite et je suis muet. »

L'esprit de plaisanterie est de tous les temps, sans distinction de rang ni de personnes. C'est ainsi qu'Henri Monnier, entrant chez un coiffeur et reçu par un garçon empressé qui lui adressait la question d'usage : « Quelle coupe désire Monsieur ? » répliqua aussitôt avec un sérieux imperturbable : « La coupe du roi de Thulé ». A ce mot, le garçon resta stupéfait, les ciseaux à la main, avouant son incompétence.

Sous Charles V, il y avait à Paris quarante barbiers, tous exemptés du guet « pour être constamment prêts à soulager les pauvres gens ». On les distinguait des chirurgiens proprement dits par le nom de « chirurgiens à robes courtes », tandis que les gradés de l'Université étaient con-

nus sous celui de chirurgiens à robes longues, à cause de leur costume respectif.

Ils ne formaient d'ailleurs qu'une seule corporation. Le premier valet de chambre du roi était maître de toute la barberie du royaume ; il vendait à ce titre des lettres de



Un barbier au moyen âge.

maîtrise et envoyait chaque année, à ses subordonnés de province, un almanach contenant des recettes, afin de « pourvoir à la santé du corps humain ».

Les amendes qu'il imposait profitaient partie au roi, partie à la corporation, qui eut l'honneur de compter parmi ses membres le célèbre Ambroise Paré.

Cette association avait des armes parlantes, mais elles

n'étaient pas les mêmes dans toutes les villes de France. A Paris, par exemple, sa bannière portait l'image de sainte Catherine dans la roue des rasoirs, tandis que celle du Mans avait une paire de ciseaux fermés, en or, sur un fond d'azur.

En 1610, les barbiers-barbants ouvrirent boutique à côté des barbiers-chirurgiens ; ils se bornaient à coiffer et à faire la barbe. Ils n'avaient encore aucune prétention sur la tête des dames. Les femmes de chambre se chargeaient de cet office. Ce fut un sieur Champagne, adroit et audacieux Figaro, qui créa, un siècle plus tard, cette spécialité.

Louis XIII avait, dit-on, la main très légère pour raser. Il lui prit un beau matin la fantaisie de faire la barbe à tous ses officiers, de manière à ne leur laisser qu'un bouquet de poils au menton. Cette façon s'appela *à la royale*.

On conserva longtemps, à Pézénas, un fauteuil dans lequel Molière venait s'installer tous les samedis dans l'après-midi chez un barbier fort achalandé, pour étudier les physionomies des clients et chercher quelques nouveaux types pour ses comédies.

Lors de la rédaction du *Livre des Métiers*, sous saint Louis, par Étienne Boileau, qui ne fit que codifier les anciens statuts des corporations, on fut obligé, dans quelques localités où certains états n'avaient pas assez de membres pour former une communauté, de placer sous un même étendard ceux qui avaient le plus d'analogie entre eux ; c'est ainsi que les orfèvres furent parfois appareillés avec les chaudronniers et les épiciers. A Castellane, on les assimila aux merciers et aux tailleurs ; leur écusson portait une balance, une aune et une paire de ciseaux ouverts, symboles des trois industries auxquelles ils appartenaient.

Les ciseaux et les forces servirent d'enseigne aux boutiques, comme une foule d'autres objets, surtout à l'époque

où les maisons ne portant aucun numéro ne pouvaient être distinguées que par des signes extérieurs.

Stockholm doit être particulièrement mentionnée pour ce fait. On y conserve, au Musée du Nord, plusieurs enseignes de couteliers ornées d'artistiques entrelacements de ciseaux.

Quand le sire d'Hozier, sur les ordres de Louis XIV, revisa les blasons et assigna des armoiries aux gens de métier, on fit figurer les forces sur les bannières des merciers et des tondeurs de draps. Le blason de cette dernière corporation datait du quinzième siècle et avait sur un fond d'or des forces de sable (noir) placées horizontalement avec trois chardons de gueules (rouges), deux en chef (en tête), un en pointe (au bas).

La famille de Hautefort, en Périgord, portait dans ses armes trois forces de sable.

Dans une vieille église en ruine située à Montmayor près d'Arles, on voit, sur des pierres tombales de 1632, plusieurs inscriptions commémoratives, avec l'écusson des tondeurs et des marchands de laine, qui porte une brebis passant (debout), et une large paire de ciseaux ouverts. La chapelle Notre-Dame des Grâces, située au fond de l'église, et dont les murs sont décorés des mêmes emblèmes, était réservée aux membres de ces puissantes corporations.

La branche de commerce à laquelle appartenaient les tondeurs de draps, était depuis longtemps une des plus répandues en Europe. Les tondeurs étaient chargés de faire disparaître les aspérités laissées par le foulage et le feutrage. Ils alternaient avec les foulons et les laineurs, autant de fois que l'exigeait la qualité de l'étoffe, qui n'était livrée à la teinture et à la couture qu'entièrement tondue.

Le Livre de la taille au treizième siècle cite à Paris vingt

tondeurs et neuf retondeurs. Ces derniers étaient occupés, sans doute, à des ouvrages plus fins. Les uns et les autres opéraient avec de grandes forces ayant entre les lames un taquet pour les empêcher de se croiser. Un modèle exact de cet outil de l'époque gallo-romaine se trouve sur l'une des pierres autrefois enchâssées dans le vieux mur d'enceinte de la ville de Sens, et qui avait servi dans l'origine à couvrir un tombeau. Le tondeur y est représenté debout devant son établi.

Les chardons, figurés sur la bannière des tondeurs, rappelaient la plante employée alors par les foulons; dans l'antiquité, on se servait de peaux de hérisson qui étaient, par suite, le sujet d'un commerce considérable.

Dans une charte de 1293¹ est mentionné un tondeur de draps, sous le nom de *Maître des forces*, fait intéressant et qui rappelle l'expression *fraterni scissores*, donnée anciennement à la confrérie des tailleurs anglais, dont nous parlerons plus loin.

La profession des tondeurs de draps était incompatible avec un autre commerce, mais non avec des fonctions administratives ou honorifiques. La durée du labeur était habituellement du lever au coucher du soleil. Cependant, d'octobre à février, les ouvriers tondeurs se mettaient au travail avant le jour; l'aurore venue, ils prenaient une heure de repos, puis se remettaient à leur besogne jusqu'au soir. La journée était donc pour eux de douze heures et demie.

Parmi les signes caractéristiques imprimés dans le papier pendant sa fabrication il faut citer les forces. Des papeteries importantes existaient déjà, en France, sous Philippe de Valois (quatorzième siècle), surtout à Essonnes et à

1. Archives nationales, K. 192, liasse IX.

Troyes; pour distinguer les différentes productions et les qualités de leurs marchandises les manufacturiers avaient choisi des marques particulières, dont le papier portait l'empreinte. Il y eut donc le papier *aux forces*, comme il y avait le papier *tête de bœuf*, à la *croix*, à l'*étoile*, à l'*aigle*, etc.



Tondeur de draps.

La corporation des tailleurs avait choisi des symboles analogues à ceux des tondeurs et des merciers; une médaille en plomb, retirée du fond de la Seine (1837), au pont Notre-Dame, en fait foi. Sur la face de cette médaille est gravée une paire de forces entre deux glands, allusion aux ornements du costume, et sur le revers, la Sainte Trinité, avec le millésime de 1422.

Un autre jeton de 1534, trouvé près du Pont-au-Change en 1852, porte des ciseaux ouverts et une cordelière formant des dessins, pour désigner sans doute la passementerie alors à la mode dans les vêtements. Jusqu'au dix-septième siècle c'étaient les hommes qui coupaient, coussaient et vendaient les habits des deux sexes. Cette coutume datait de loin. Dans un édit de l'an 301, par lequel Dioclétien fixa le maximum de toutes les choses du commerce, afin de remédier à l'excès des dépenses qui ruinait ses sujets, on voit que deux industries concouraient à la confection des vêtements en Gaule : celle des *couturiers* et celle des *tailleurs* proprement dits.

Les premiers ne mettaient la main qu'aux draperies flottantes, à celles qui n'avaient ni ourlets ni fronces. Les autres faisaient leur spécialité des habits composés de plusieurs pièces.

Sur l'œuvre des couturiers et des tailleurs venait s'ajouter celle des brodeurs en soie ou en laine, ou celle des découpeurs qui fixaient, comme décoration, de petites pièces de métal ou d'étoffe sur les habits.

Dans les commencements de la monarchie, en France, les ouvriers couturiers étaient appelés *tailleurs de robes*, parce qu'à cette époque les ajustements masculins, comme ceux des Romains, consistaient en robes longues et en amples manteaux. Ils conservèrent ce nom très longtemps et furent même érigés en société sous cette désignation, par Philippe IV ; plus tard, les modes vinrent à changer, et les hommes ayant adopté le pourpoint, les membres de la corporation reçurent par lettres patentes de Charles IV, en 1323, le titre de maîtres tailleurs-pourpointois, et il y eut à Paris la rue de la Pourpointerie. Comme ces ouvriers ne s'occupaient que des vêtements qui couvraient le haut du corps, ceux qui travaillaient pour les jambes

prireut, sous Philippe VI, la qualité de maîtres chausse-tiers.

Enfin ces divers états furent réunis par Henri III (1588) en un seul corps, sous la dénomination de tailleurs d'habits, avec permission de faire tous les ajustements d'hommes et de femmes. Ils se divisèrent volontairement en deux branches, dont l'une confectionna les costumes des deux sexes, et l'autre ne fit que les corps et corsets pour femmes et enfants, avec quelques vêtements qui s'y joignaient. Cette dernière branche ne subit aucun changement et eut un rôle assez restreint, mais la première acquit une grande importance. Les tailleurs d'habits sont souvent désignés sous le nom de couturiers au moyen âge, parce qu'en effet ils cousaient tout autant qu'ils taillaient. La besogne ne devait pas leur faire défaut, et il fallait qu'ils travaillassent habilement : car un homme de cour, au seizième siècle, ne pouvait avoir moins de vingt-cinq à trente costumes d'apparat et devait en changer plusieurs fois par jour.

On peut lire, dans un fabliau populaire, un trait plaisant qui montre combien ce métier était productif.

Une jeune chambrière dérobe à la table de ses maîtres quelques friands morceaux pour les offrir à un tailleur du voisinage, dont elle désire exciter le zèle en sa faveur :

Pour me faire ma robe belle,
Au couturier je porterai
Cette perdrix avec une aile
De chapon, et lui donnerai.

Le *Roman de la Rose* permet de supposer que les couturiers se chargeaient de confectionner le costume complet, depuis la coiffure jusqu'aux chaussures.

Ce n'est pas seulement en France que s'établit la cou-

tume de se faire habiller exclusivement par des hommes ; on en a la preuve dans un livre très rare d'Hartmann Schaffer, intitulé : *Arts libéraux et mécaniques, depuis la création du monde*, édité à Francfort en 1568. On y voit en gravure un ouvrier armé de ciseaux, se préparant à diviser une étoffe, et au-dessous ces mots : « Tailleur
« adroit, je sais revêtir le corps de costumes élégants ;
« sur mon écusson je veux que l'on grave mes ciseaux,
« qui coupent la pourpre des rois et taillent à leur gré les
« draps aux riches couleurs. Qu'elle vienne la jeune beauté
« qui veut plaire à son époux ; qu'il vienne aussi celui qui
« veut gagner le cœur de sa dame ; c'est ici qu'on excelle
« à disposer les vêtements. »

Ce tailleur émérite répondait au vœu formulé, quelques siècles avant, par le roi saint Louis, qui recommandait à ses seigneurs de se bien vêtir, afin que leurs femmes les en aimassent davantage et qu'ils fussent plus prisés par leurs gens.

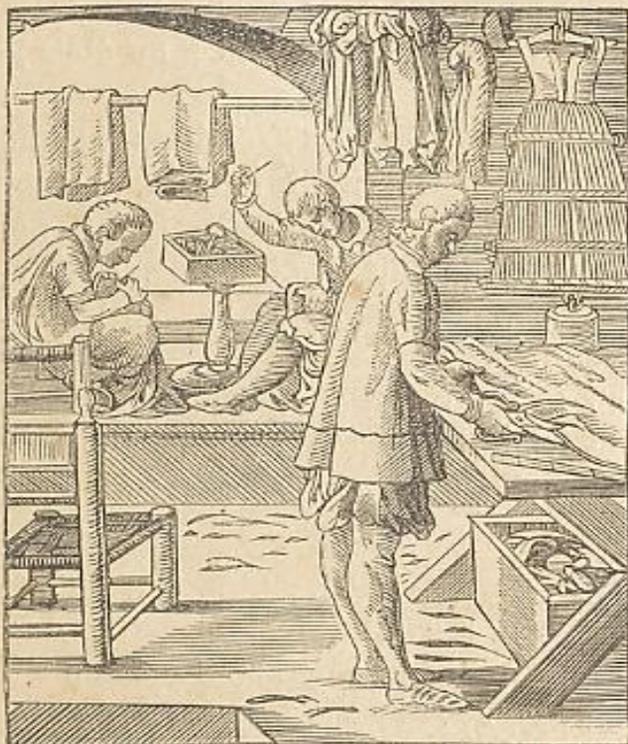
Les maîtres tailleurs étaient responsables des faits de leurs aides, et, quand ceux-ci gâtaient un habit, ils devaient le payer par des jours de travail consacrés à coudre pour les pauvres de la corporation.

Des lettres patentes de Charles V, relatives aux tailleurs et aux couturiers, sauvegardent surtout les intérêts du client. Il est stipulé que « nul demeurant en la ville de
« Paris ne pourra lever estalage, ni tailler garnement
« (habit), jusqu'à ce qu'il eût été examiné par un des dits
« maîtres, et approuvé suffisamment pour tailler et lever
« ouvrage ; car, autrement, aucuns, par convoitise pour
« gagner, pourraient entreprendre besogne qu'ils gâte-
« raient, et détruiraient par là le drap des bonnes gens et
« déshonoreraient le métier ».

Il est dit aussi, dans un autre acte, qu'il est permis aux

clients de ne pas payer un vêtement mal coupé et qu'ils peuvent exiger de l'ouvrier une indemnité pour leur drap perdu.

Le roi Jean, en 1351, défendit aux tailleurs de travailler les dimanches et fêtes, et même le samedi soir, à moins



Ancienne boutique de tailleur

que ce ne fût pour des habits de deuil ou de prêtres nouvellement consacrés et des religieux. Ils ne pouvaient ouvrir les jours de l'enterrement de leurs patrons ou de leurs parents et devaient assister à la cérémonie funèbre. L'ordonnance va jusqu'à fixer le prix des confections¹.

Les tailleurs cherchèrent à se faire dispenser de la corvée

1. *Ord. roy.*, t. II, p. 372.

du guet, prétextant qu'ils devaient rester chez eux pour garder *les magnifiques robes des nobles dames et des chevaliers*.

Le guet existait déjà en 1254. Une partie était soldée par le roi ; l'autre, nommée garde bourgeoise, était commandée par le prévôt des marchands, aux frais des habitants. Recrutée parmi les gens des métiers, c'était la véritable police des villes. A Paris vingt et un états y prenaient part.

Le souverain, les princes, les grands du royaume avaient au nombre de leurs serviteurs, des tailleurs-couturiers nourris et logés par eux et qui recevaient des gages fixes ou des robes aux solennités religieuses. L'ouvrier du roi coupait les étoffes en présence de l'argentier et devait lui en remettre les restes.

On donnait le nom singulier de *rue* à l'armoire dans laquelle les ouvriers cachaient les morceaux d'étoffe qu'ils dérobaient aux clients et qu'ils vendaient ensuite à des fripiers.

Les communs des palais royaux possédaient une taille-rie, et, en outre, il y avait des femmes dans des quartiers retirés qui ouvraient le linge. C'était comme un souvenir des gynécées antiques.

Personne n'ignore que dans les temps anciens le gynécée était l'appartement réservé aux femmes et aux enfants. Chez les Grecs, il était situé dans la partie la plus tranquille des habitations. Sous les empereurs romains, on donna ce nom à des ateliers publics où se tissaient et se façonnaient toutes sortes d'étoffes. Quoiqu'on employât aussi des hommes dans ces ateliers, c'étaient néanmoins de femmes qu'ils étaient principalement composés.

Les patriciennes avaient chez elles, parmi le personnel attaché à leur service particulier, des suivantes chargées de

couper et de coudre leurs tuniques, leurs robes traînantes et leurs *palliums*. Ces esclaves cherchaient sans cesse à inventer des formes nouvelles; elles y passaient souvent la nuit et venaient le matin, en habillant leurs capricieuses maîtresses, étaler ou exécuter les modèles qu'elles avaient imaginés durant leurs veilles.

Les gynécées devaient être nombreux en Gaule, puisque sur quinze officiers supérieurs (*procuratores*) chargés de les surveiller dans l'Empire d'Occident, sept habitaient dans nos villes : à Arles, à Lyon, à Reims, à Tournai, à Trèves, à Metz et à Arras.

On donna ensuite indifféremment les noms de poèles et gynécées aux ateliers de femmes où se travaillaient la laine et les tissus.

Le roi de France et les riches feudataires entretenaient à leur frais, dans leurs domaines, des manufactures de ce genre.

Les corporations des métiers ne furent pas moins célèbres en Angleterre qu'en France. Créées par Orey, ami de Canut le Grand, elles tirent leur origine des premières associations politiques et religieuses, appelées *gildes*, d'un mot danois qui signifiait *banquet, festin*, parce que la moindre réunion d'individus, chez ces fils du Nord, était le sujet de fêtes et de repas en commun, où l'on s'occupait des intérêts généraux du négoce et des affaires publiques.

Guild ou *gild* peut de même se rattacher à la racine du german *geld* ou du saxon *gold* (or), allusion à la cotisation annuelle que chaque membre devait verser à la société.

De toutes les vieilles manufactures du temps ayant une solidarité et une communauté d'intérêts, en Angleterre, dans les Flandres, en Brabant, dans les villes du Rhin, les plus anciens *guilds* sont ceux des tisserands ou *weavers*.

La fameuse Ligue hanséatique, organisée par les principales villes commerciales dès le neuvième siècle, pour protéger le transport des marchandises contre les pirates qui infestaient les mers du Nord, en est le résultat.

Sous Édouard II, tout habitant de Londres fut obligé d'appartenir à une des sociétés industrielles de la capitale et, pendant le règne suivant, le nombre des corporations s'éleva de trente-deux à soixante-huit.

Douze métiers principaux, à la tête desquels étaient les Poissonniers et les Saleurs, formèrent les douze grandes *compagnies* ou *mystères* de la célèbre cité, jouissant de privilèges spéciaux.

La corporation des tailleurs anglais, qui compta parmi ses membres le roi Henri VII, occupait le septième rang et fut en lutttes continuelles, parfois sanglantes, avec les tanneurs ou *skinners*, au sujet de leurs droits de préséance. A la suite d'une dernière querelle qui entraîna mort d'hommes, un arrêt royal mit les deux sociétés sur le pied d'égalité, et depuis, le banquet qui les réunit annuellement fut présidé alternativement par un tailleur et un tanneur. Un tableau représentant la scène meurtrière décore aujourd'hui le *hall* des deux compagnies. Ajoutons que la corporation des tanneurs était une véritable puissance et qu'elle eut pour adhérents : six rois, cinq reines, un prince, neuf ducs, deux comtes et un baron.

Les tailleurs, considérés sous Édouard III comme les plus grands importateurs de tissus de laine en Angleterre, s'organisèrent en compagnie sous le nom de *mercatores scissores* (marchands tailleurs) ou *fraternitas scissorum* (société des tailleurs); leur profession consistait principalement dans la coupe des vêtements.

Ils conservèrent la qualification précitée jusqu'en 1612, comme l'attestent les vieux actes nationaux.

Les règlements de cette société furent confirmés par lettres patentes d'Édouard IV, en 1466.

Un quartier de la cité à Londres, où ils résidaient en grand nombre, était connu sous le nom de *Scissori*. On en a la preuve dans quelques licences de l'époque et dans un



Maître cousturier.

ouvrage intitulé : *The candle light*, sorte de *Diable boiteux* du temps

Leur patron était saint Jean-Baptiste; leur marque, un mouton portant un étendard avec ces mots : *Concordiæ parvæ res crescunt* (Par la concorde les plus petits États s'accroissent), maxime tirée de Salluste; leur blason, une

tente royale *accostée* de deux manteaux de cour; dans les emblèmes ornant le bas de ce tableau, se voit une paire de ciseaux anciens à lames croisées et anneaux non fermés ¹.

En France, les tailleurs conservèrent leurs anciennes prérogatives jusque sous Louis XIV. M^{me} de Sévigné cite même dans ses *Lettres* « une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui en faisait la plus divine étoffe que l'on pût voir », confectionnée pour M^{me} de Montespan par un homme expert dans l'art de la coupe.

Un jour le grand roi jugea à propos d'ôter aux tailleurs le droit exclusif de faire les robes de femmes, et il créa, en 1675, un corps de maîtresses couturières, auquel il donna *pouvoir de construire* tous les vêtements de leur sexe. Cette corporation prit alors pour écusson une paire de ciseaux d'argent en sautoir sur fond d'azur.

Une autre société, organisée à la même époque par les maîtresses lingères, qui ne devaient travailler que le *linge blanc*, choisit un blason à fond de sable avec une bande (aigret) festonnée au centre, une aune en chef et des ciseaux en pointe, le tout en or.

Les statuts de ces nouvelles associations disaient : Une maîtresse ne pourra avoir qu'une apprentie. L'apprentissage sera de trois ans, qui devront être suivis de deux ans de travail chez une autre maîtresse. Celles qui voudront être reçues maîtresses seront obligées de faire un chef-d'œuvre.

La corporation était dirigée par six jurées, dont trois entraient et trois sortaient chaque année.

Les tailleurs, après avoir été réunis aux pourpointiers,

1. *Hist. des Guilds*, British Museum, Londres.

changèrent leurs règlements et modifièrent leur écusson, qui fut de gueules avec ciseaux d'argent en sautoir. Un édit de 1776 leur adjoignit les fripiers d'habits en boutique, et le bureau de la communauté fut établi quai de la Mégisserie. La bannière fut placée sous le vocable du pape saint Luce.

Les tailleurs, en cousant, ont adopté une position bizarre qui leur est toute spéciale et les fatigue moins, semble-t-il, que celle des couturières.

Ils s'asseyent à peu près comme les Turcs, les jambes



Tailleur sur son établi.

croisées sous eux, et travaillent sur un large établi qui leur sert à la fois et de table et de siège.

Victor Hugo y fait deux fois allusion dans une admirable poésie, tout en reprochant aux Suisses de vendre aux étrangers leurs services et leur sang :

..... Quand l'âge ou la guerre ont usé leur habit
 Et qu'il faut au Prater devant des rois paraître,
 Chacun d'eux, devenant bon tailleur et bon reître,
 S'accroupit, prend l'aiguille et remet en état
 L'écusson orthodoxe à son dos apostat.
 Ah ! vous raccommodez vos habits ! vos aiguilles,
 Sœurs des sabres vendus, indigneraient des filles !

Ah ! vous raccommodez vos habits ! venez voir,
 Quand la saison commence à venter, à pleuvoir,
 Comme l'altier Pelvoux, vieillard à tête blanche,
 Sait, tout déguenillé de grêle et d'avalanche,
 Mettre à ses cieux troués une pièce d'azur,
 Et, croisant les genoux dans quelque gouffre obscur,
 Tranquille se servir de l'éclair pour recoudre
 Sa robe de nuée et son manteau de foudre¹.

Les ciseaux au moyen âge, comme autrefois les forces, eurent leurs gaines dans lesquelles on les renfermait, pour les porter sur soi sans danger. Les gainiers de Paris, qui formaient une association de quelque importance, fabriquaient et vendaient ces sortes d'écrins. Ils avaient un écusson d'argent à une coutelière de sable, avec une trousse à ciseaux sur la droite et un étui à cure-dents sur la gauche, le tout de sable, ouvert, doublé et garni d'or.

« Le sieur Landrieux, gainier, près le palais, fait très proprement, dit un de ses contemporains, les étuis pour ouvrages de coutellerie. »

Les étuis à ciseaux, reproduisant exactement la forme de l'objet qu'ils devaient contenir, jouirent d'une véritable vogue jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Les grandes dames les portaient suspendus par une chaîne à leur ceinture, autant en guise d'ornement que par utilité.

On en faisait en cuir gaufré, en acier damassé, en cuivre, en argent ciselé, en filigrane, en or émaillé ; on les ornait de devises, d'emblèmes et de chiffres.

Nous en citerons quelques-uns que nous avons admirés dans des collections particulières :

1° Un étui à ciseaux en cuir doré, de provenance italienne, contenant une paire de ciseaux avec des lions sur les anneaux, un poinçon portant un Amour et un canif

¹ . V. HUGO, *la Légende des siècles*.

surmonté d'un oiseau; 2° un autre, d'origine française, en cuir damasquiné et enrichi de turquoises; 3° un troisième en argent ciselé du temps de Louis XIII, avec des anneaux sur les côtés pour l'attacher; 4° une petite trousse du règne de Henri II, en acier découpé et parsemé de mar-



Étui à ciseaux du moyen âge.

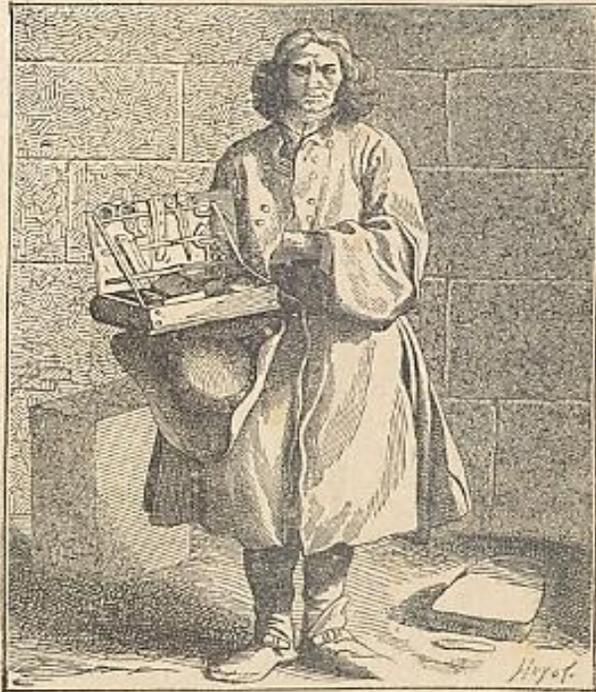
guerites en argent; 5° une gaine en filigrane d'argent d'ant de Henri IV, avec des émaux représentant des Amours jouant au milieu de fleurs; 6° enfin des étuis à ciseaux en or, garnis de diamants et de rubis, ayant appartenu à Gabrielle d'Estrées, et une charmante gaine en argent gravée, percée à jour, style Louis XVI.

L'inventaire des joyaux de la couronne de France, en

1560, mentionne un petit étui à ciseaux, en or, ayant appartenu à une de nos reines.

On en fit aussi en porcelaine de Saxe et de Sèvres, embellis de fines peintures et de devises.

Ce qui doit surprendre, c'est l'importance que prirent les ciseaux dans les poèmes populaires et les chansons de



Marchand de ciseaux ambulante.

nos aïeux. On les trouve, notamment, dans une pièce de vers éditée à Troyes en 1560, où chaque industrie de la capitale a un quatrain spécial. Achetez, dit le marchand en quête de chalands :

J'ai d'la mort aux rats et aux souris
 Entonnoirs, bons forets et outils
 Des couteaux de Flandres,
 Des ciseaux de Moulins.

Si vous en voulez prendre,
Voilà les plus fins.

La farce du *Couturier*, de la même date environ, n'est pas moins naïve. On y voit un maître couturier, plein de zèle, faire des recommandations à son apprenti en ces termes :

Esopet, pour que je n'oublie,
Boute-moi sur mon établi
Mes ciseaux, mon fil et mon dé,
Afin que si j'étais mandé
Pour aller un habit tailler,
Il ne me faut rien bâiller.

Puis il ajoute :

Ils mènent bonne vie et bon esbatement
Les gentils couturiers, quand ils ont de l'argent.

Mais le pauvre Esopet que le patron tenait à son pain et à son pot, selon l'expression pittoresque du treizième siècle, ce que nous appelons aujourd'hui « au pair, » et qui, malgré son désir d'apprendre au plus vite à *tailler, à coudre et à reprendre*, n'était employé qu'à garder la boutique ou à enfiler les aiguilles, se dispose à lui faire une mauvaise plaisanterie :

Mon maître a cru me railler,
Mais vraiment je me vengerai.
Ennui je lui ferai, bailler
Des coups aussi, ou ne pourrai.
Je ôterai ciseaux et craye
Après, afin que point ne les voye;
De çà, de là, regardera
Et dessus la table frappera
Pour faire ciseaux sonner.

Cet instrument est mentionné également dans un *dict* de 1578 contre les mégères, chanté pour la première fois

par trois imprimeurs qui suivaient une procession burlesque appelée « chevauchée de Lyon ».

Mais... faites silence,
 Et si vous nous pretez audience,
 Vous ouïrez merveilleux faits;
 Je trouve, moi, que c'est mal fait;
 S'il nous est permis de tout dire,
 De déclarer les grands infâmes
 Qui ont été faits par des femmes,
 Lesquelles ont battu leurs maris,
 Plusieurs en seront bien marries.
 Quant au fripier de la greneste⁴,
 Le fait n'en est guère honneste:
 Car, ayant enduré force injure,
 Il fut bien battu en mesure
 Par sa femme, avec une aune;
 Mais elle fit bien autre chose:
 Après lui jeta ses ciseaux.

Au dix-huitième siècle, un imprimeur d'Épinal, le sieur Pellerin, s'empara de la publication de petits livrets populaires qui, transportés de village en village, faisaient un des attrait des fêtes foraines. Ce n'était qu'une compilation de bons mots, de calembours, d'histoires rarement spirituelles, mais qui, en tout cas, causaient le bonheur des badauds.

L'*Homme sans pareil* en fait partie. Dans cette plaisante critique de certain Gascon qui cherche à faire des dupes en étalant ses connaissances extraordinaires, on retrouve l'outil qui nous occupe.

Je me nomme sans pareil
 Dans l'monde ici-bas,
 C'est moi qui conduis le soleil.
 J'suis de tout état:
 J'suis caftier, j'suis ébéniste,

4. Sorte de passementerie qui sert d'enseigne en cette occasion.

Je r'passe les ciseaux,
 Je suis ramoneur et droguiste,
 Je fabrique des chapeaux, etc.

Une autre nouvelle, sortie des mêmes presses, raconte, en six cent quatre-vingt-quatre vers sans rimes ni mesure, les malheurs d'un garçon tailleur qui fait son tour de France, n'ayant pour toute fortune que sa trousse à outils. Aussi se voit-il impitoyablement refuser l'entrée d'une auberge, et l'hôtelière le met à la porte en l'apostrophant de la manière suivante :

..... Voilà un pauvre garçon,
 Il faut qu'il n'y ait pas grand profit
 A être marchand d'habit,
 Arrivant, pour tout compliment :
 Madame, je n'ai pas d'argent.
 Vivent tous les autres métiers
 Qui viennent ici en chantant,
 Mais non en tailleur roulant :
 Car ceux-ci rempliraient plutôt
 L'armoire de leurs sacs et ciseaux
 Que de vider les tonneaux.

La seule excuse qu'on puisse alléguer en faveur de cette femme peu obligeante, c'est que l'état de tailleur à cette époque et celui de cordonnier étaient ceux qui fournissaient le plus de voleurs et de vagabonds.

Avant de terminer la partie littéraire de l'agent de la coupe, nous devons donner quelques passages d'œuvres modernes où il est pris dans un sens poétique.

Fontanes a dit :

Cultivez-la, cette rose si belle
 Que le ciseau dirigé par vos doigts
 Légèrement la blesse quelquefois.

Delille : « Les fleurs bravent l'équerre, et les arbres les

ciseaux. » On en trouve deux exemples chez Chateaubriand, l'un dans *René* : « On me plaça à côté du prêtre pour lui présenter les ciseaux destinés à couper les cheveux de la jeune religieuse » ; l'autre dans le chant XVII des *Martyrs* : « Ce sont les Grâces qui filent ici les instants des mortels ; Vénus par un charme immuable assoupit un jour les Parques au fond du Tartare. Aussitôt Aglaé enlève la quenouille de Lachesis, Euphrosine le fil de Clotho, mais Atropos s'éveille au moment où Thalie allait lui dérober ses ciseaux. »

Tandis que L. Racine nous prévient que la plus belle vie d'un prompt coup de ciseau se voit souvent tranchée, Béranger nous console en chantant :

Atropos au fatal ciseau
Sur la table tombe endormie.

Relevons encore dans Molière ¹ une figure originale empruntée au même ordre d'idées.

« Si je ne vous fais pas faire aussi bonne chère que je le voudrais, » dit maître Petit Jacques à Harpagon, « c'est la faute de votre intendant, qui me rogne les ailes avec les ciseaux de son économie. »

Dans une comparaison heureuse, Victor Hugo met en parallèle le jeu de cet instrument avec la marche régulière et *compassée* des soldats de la garde impériale suisse commandée alors par le baron *Madruce*.

Lorsque le régiment des hallebardiers passe,
L'aigle à deux têtes, l'aigle à la griffe rapace,
L'aigle d'Autriche dit : « Voilà le régiment
De mes hallebardiers qui va superbement ;
Leurs plumets font venir les filles aux fenêtres,
Ils marchent droit, tendant la pointe de leurs guêtres ;
Leur pas est si correct sans tarder ni courir,
Qu'on croit voir des ciseaux se fermer et s'ouvrir.

1. *L'Avare*, acte V, sc. II.

Il n'est pas hors de propos de retracer ici quelques anecdotes où cet utile instrument fait une apparition. Elles ont été recueillies à coups de ciseaux, selon l'expression consacrée pour cette sorte de travail, qui est certainement la manière la plus rapide d'écrire.

Louis XI nous fournira la première. Dans une lettre adressée par lui au sire de Bressuire, il écrivait¹ : « Jean Balu, fils d'un tailleur d'habits, devenu vicaire de M. de Beauvais, évêque d'Angers, dont j'avais fait mon intime et à qui j'avais accordé toutes les faveurs possibles : bonnet d'évêque, chapeau de cardinal, devint mon aumônier et mon confesseur, parce que j'avais cru voir en lui un assez bon diable d'évêque. Ce même homme, à cause de ses trahisons, m'obligea à le mettre en cage ; heureusement pour sa vie, le chapeau de prélat abritait sa tête. J'aurais dû me défier de ce personnage dont l'ambition était insatiable, et écouter mes courtisans en donnant pour armoiries vraies à cet indigne, qui me sollicitait de l'anoblir, une paire de ciseaux d'argent en sautoir, sur champ de gueules (car il avait bon bec), au lieu des armes ambitieuses qu'il s'était données, et que j'ai modifiées par trois têtes de lions ; si je l'avais laissé faire, il aurait pris des lions entiers. »

Lorsque Marguerite de Valois, raconte Brantôme, fut menée par Catherine de Médicis vers le roi de Navarre, son mari, elle passa à Cognac, où elle fit quelque séjour, et y eut un grand succès pour sa beauté et ses atours ; aussi dit-elle à sa mère, dans un accès de joie : « Madame, je vais user les robes que j'emporte avec moi ; quand je retournerai à la cour de France, je n'emporterai que des ciseaux et des étoffes pour me faire habiller à la mode qui courra. »

1. ALL. CLACHANT, *les Nobles et les Vilains du temps passé*, pub. 1857.

Dans une page manuscrite de 1710¹, on peut lire l'annonce d'un sieur Chomète, demeurant à Paris, sous l'horloge du palais, place Dauphine, et qui était l'auteur d'une foule d'inventions curieuses, dans lesquelles des ciseaux perfectionnés sont signalés. En voici le détail : un canif taillant une plume d'oie d'un seul coup ; un couteau de poche dont la lame, réunie au manche par un clou à vis, peut suppléer à la baïonnette d'un fusil ; un chandelier et une bague s'écartant et se rétrécissant à volonté ; une plaque de fer pour empêcher les cheminées de fumer ; un tableau mobile pouvant se transformer en ciel de lit, pendant la nuit ; une tabatière s'ouvrant en appliquant les doigts sur un secret ; un appareil natatoire pour empêcher de se noyer ; un peigne durable ; un poinçon dont le manche sert d'encrier ; des *ciseaux* à lames pointues, mais qui rentrent sur elles-mêmes et peuvent se mettre dans la poche sans étui.

Cet homme extraordinaire, qui avait pris pour enseigne un génie, mourut de faim, malgré la protection et l'intérêt que semblèrent lui accorder les princes de Bourgogne et d'Orléans.

On ne relira pas sans émotion quelques lignes relatives aux derniers moments de Louis XVI au Temple, et détachées du journal de son premier valet de chambre : « Le jour de sa mort, le 21 janvier 1793, le roi remit à Cléry divers objets adressés à des amis. Puis il désira une paire de ciseaux pour couper quelques mèches de cheveux destinées à la reine et à ses enfants. La demande en fut faite au garde municipal de service, qui descendit aussitôt à la chambre du conseil, où après une heure de délibération on rejeta la supplique. — Je n'aurais pas touché aux ciseaux,

¹ 1. Biblioth. de l'Arsenal, n. 4,519, f^o 317.

dit le malheureux prince, Cléry aurait coupé mes cheveux. »

On rapporte que lord Spencer, père du célèbre bibliophile, dînant chez des amis, s'était endormi après le repas sur une chaise, le dos tourné vers la cheminée; soudain, le feu prit à la redingote qu'il avait par-dessus son habit et en consuma les deux pans. Il exigea simplement qu'on les rognât avec des ciseaux à la hauteur de la ceinture et sortit gaiement en ce singulier équipage. Les badauds de Londres le voyant ainsi travesti, lui, le prince de la mode, se persuadèrent que porter une veste par-dessus le frac était une nouveauté, et plusieurs de se faire faire aussitôt des vestes à la Spencer. Les femmes vinrent après et avec plus de raison : car le spencer sur leur robe faisait bon effet, tandis qu'il était ridicule pour les hommes.

Au nombre des rares objets retrouvés au cap Félix par l'Américain Schwatka (envoyé par les États-Unis à la recherche de l'infortuné Franklin), et qui sont conservés au musée de l'école navale de Greenwich, on remarque une paire de ciseaux de forme assez commune, pauvre souvenir de la grande exploration au pôle arctique dirigée par l'intrépide marin dans l'espoir de découvrir un passage à travers les glaces du Nord.

Des ciseaux furent fréquemment offerts par les navigateurs, comme présents ou objets de troc, aux habitants des différentes îles qu'ils visitaient.

Quelques renseignements tirés du livre des voyageurs célèbres en fourniront des exemples intéressants.

Lors de l'expédition de Magellan, en 1511, à la découverte des Moluques dans l'Océanie, et qui furent surnommées îles des Épices à cause de la culture spéciale qu'on y faisait du girofle, de la cannelle et de la muscade, les naturels accordèrent aux Européens cinq poules pour un couteau, deux oies pour un peigne, et la quantité de pois-

sons nécessaire à la nourriture de dix personnes pour une seule paire de ciseaux.

La valeur des marchandises présentées en échange des clous de girofle qu'on leur demandait fut fixée ainsi : pour treize haches on reçut un *bahor* de ce condiment; pour trente-cinq tasses en verre, un autre *bahor*, et deux fois autant pour cinquante couteaux et quatre douzaines de ciseaux.

Le *bahor* pesait 4 quintaux 6 livres, et chaque quintal équivalant à 50 de nos kilos, on peut aisément apprécier la modicité du prix de cette nouvelle denrée.

En 1521, les compagnons de l'illustre marin, mort peu après avoir passé le détroit qui porte son nom¹, traitèrent avec le roi de Tidor, île de Malaisie, et lui offrirent en retour de son amitié deux bonnets de coton, douze couteaux, trois grands miroirs, six peignes, une demi-douzaine de paires de ciseaux et quelques tasses en verre doré.

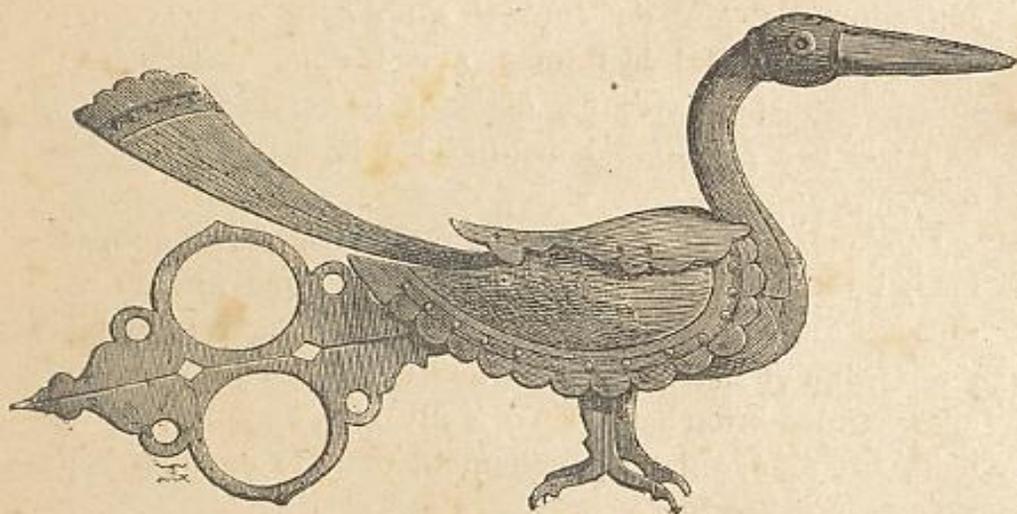
Alvaro de Mendana, né en 1544, et à qui l'on doit la possession des îles Marquises, donna à l'un des chefs de Vanikoro, île située dans l'archipel de Vera-Cruz, et à ses sujets des objets de peu de valeur, tels que plumes, grelots, épingles, boutons, qu'ils suspendirent aussitôt à leur cou. On leur rasa la tête, on leur coupa les ongles des pieds et des mains, ce qui les réjouit fort; mais ils voulurent avoir les rasoirs et les ciseaux qui avaient servi à ces opérations. Ces insulaires possédaient des haches et des ciseaux à une lame de forme primitive, faits avec des os humains.

Les ciseaux jouèrent un triste rôle dans les annales des peuples orientaux. Lorsqu'en 1876 le sultan Abdul-Medjid, déposé par une troupe de mécontents révoltés, fut

1. Déroit de Magellan, entre la Patagonie et la Terre de Feu, d'une navigation difficile.

enfermé dans le château des Sept Tours, à Stamboul¹, il n'échappa aux cruelles souffrances qui lui étaient réservées qu'en se donnant la mort avec des ciseaux, comme l'avait déjà fait un de ses prédécesseurs.

Le sultan, dans cet acte de désespoir, se servit de l'instrument persan, dont les lames longues, minces et effilées constituent, lorsqu'elles sont fermées, un véritable



Ciseaux persans.

poignard. Les tranchants, qui se joignent exactement sur les bords, coupent souvent à l'extérieur comme à l'intérieur; bombés par le milieu, ils laissent entre eux une distance d'un demi-centimètre, pour faciliter la coupe des fortes étoffes de soie en usage dans ce pays.

Les Orientaux ont un autre outil à deux lames croisées appelé coupe-bétel, d'un aspect curieux, et généralement

1. Stamboul, la vieille ville de Constantinople, est bâtie sur un promontoire qui s'avance dans le Bosphore, entre la mer de Marmara et la Corne d'Or, en formant une pointe appelée *Pointe du Sérail*.

orné de riches ciselures. Il sert à couper l'herbe odoriférante que les habitants de ces régions aiment tant à broyer sous leurs dents.

Les Perses et les Indiens, qui employaient anciennement pour la fabrication des ciseaux leur admirable acier, donnaient parfois à cet instrument des formes très originales, par exemple l'aspect d'un animal chimérique représentant l'oiseau sacré du pays. Celui que nous avons vu dans la collection de M^{me} de Jubinal est de la grosseur d'un moineau, en métal de Damas, avec les ailes parsemées de turquoises. Il s'ouvre en divisant le volatile de bas en haut; le bec prolongé constitue les lames. Ce spécimen n'est pas unique.

Quelques-uns sont perfectionnés de telle sorte que, fermés, ils sont rectilignes et offrent une lame unique avec un seul anneau rond; le second, qui est ogival, se place au-dessous et semble être un des dessins à jour qui surchargent les branches. Copié à diverses époques, ce modèle, simplifié, existe actuellement dans le commerce parisien.

D'autres, ayant toujours les lames longues, jointes sur les bords et creuses en dedans, signes caractéristiques des ciseaux orientaux, ont les anneaux oblongs, non soudés et fréquemment à charnières, pouvant ainsi se développer selon la grosseur des doigts. Ces outils sont généralement très ornements par des ciselures et des incrustations en nacre, en corail, en or ou en pierres précieuses.

Les musées possèdent de ces ciseaux damasquinés d'un travail parfait, remontant à deux ou trois cents ans, et bien supérieurs aux productions indiennes modernes. Les anneaux en sont très étroits, se rapportant à la petitesse des doigts des Orientaux auxquels ils étaient destinés. Ils sont très répandus et, comme les précédents, ont

été imités par les artisans de l'Europe des siècles antérieurs, qui y ajoutèrent parfois les armes des villes où ils étaient fabriqués. Ainsi ceux d'Italie ont, soit entre les branches près du clou, soit sur les anneaux, le fier lion de Venise ciselé ou doré; tandis qu'il reste accroupi, comme le faune des Pays-Bas, sur les ciseaux hollandais.

La Haye, qui a dans son écusson une grue, aimait à la placer sur ses instruments, comme quelques villes autrichiennes firent pour l'aigle impériale et Berne pour ses ours. Ce canton, dont le nom signifie *ours* en allemand, a représenté ce carnassier sur son étendard et en nourrit deux couples dans des fosses qui leur sont réservées; des legs leur ont même été laissés par des particuliers.

Le caprice se mêlant à l'industrie contribua à créer pour ces outils du travail manuel des ornements vraiment bizarres, exécutés, le plus souvent, en métaux différents. On peut remarquer sur la partie extérieure des anneaux de quelques-uns des sangliers et des lévriers grimpants, en argent ou en cuivre doré; ou bien des cigognes aux ailes déployées; sur d'autres, un peu au-dessus de l'axe du croisement, des fleurs, marguerites et roses, en or ou en argent, et aussi des figures de fantaisie telles que : garde-française, seigneur en costume Louis XV, dame en robe de cour, etc.

Parfois les ciseaux prirent la forme massive d'une arme, d'un animal ou d'un personnage. Nous en avons vu une paire du dix-huitième siècle, venant d'Allemagne, qui représentait une charmante arquebuse en acier et cuivre; une seconde, un oiseau aplati dont le bec constituait les lames; une troisième, un jeune page de la Renaissance, dont les chaussures, arrondies selon la mode du temps, servaient d'anneaux, tandis que les mains tenaient des plumes d'oie qui formaient les tranchants. Une quatrième

paire représentait un arlequin jonglant avec des cerceaux formés par des serpents qui se mordaient la queue et tenaient lieu d'anneaux.

Les pinces à sucre prirent aussi ces aspects variés.

Sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI les ciseaux étaient encore damasquinés comme autrefois, mais on les reconnaît surtout à la petite dimension des lames.

Un des plus jolis modèles des dernières époques est celui qui doit son appellation de *jambes-princesses* à de fines jambes ayant jarretières, bottes ou souliers à talons formant les branches de l'outil et s'appuyant sur ses anneaux.

On trouve dans les collections relatives à l'industrie les grands ciseaux du tailleur et du chapelier des dix-septième et dix-huitième siècles, avec ciselures et anneaux oblongs, et beaucoup d'autres lames en bec d'oiseau, courtes, larges, très pointues avec de grandes branches minces, portant des inscriptions de nacre ; il y a aussi les ciseaux espagnols pour tondre les mules, ayant un demi-pied de longueur, la plupart ornés de gravures dont les sujets sont tirés de l'Alhambra.

Le commerce parisien, qui écoule ses produits dans le monde entier sous le nom générique d'articles de Paris, s'inspira fréquemment des événements politiques : c'est pour cette raison que certains ciseaux reçurent : sous le premier Empire, soit l'image du souverain avec la redingote légendaire et le petit chapeau, soit celle de la colonne Vendôme ou de la couronne d'Occident, soit des abeilles ; sous la république, le faisceau d'armes ; sous la Restauration, la fleur de lys ; sous Louis-Philippe, l'obélisque chargé d'hiéroglyphes et même monté sur son piédestal.

Les noms affectés à l'agent de la coupe pour en désigner les différentes sortes, ne sont pas moins intéressants à connaître que ses formes capricieuses. On appelle *ciseaux de*

balle des instruments de médiocre qualité, fabriqués dans plusieurs localités de France et d'Allemagne, notamment à Nuremberg. Cette dénomination leur vient des mercelots ou porte-balles, qui jadis allaient les offrir de village en village, avec maintes marchandises de modique valeur.

Les ciseaux *de côté*, portés dans l'origine par toutes les ménagères dans l'intérieur de leurs maisons ou par les couturières et les mercières qui en avaient un besoin journalier, étaient suspendus à la ceinture au moyen d'une chaîne ou d'un simple cordon, et restaient forcément à proximité de la main. Sous Louis XIII, cet usage était presque général; il s'est conservé longtemps dans les villes de province et dans les campagnes. Le fait est certifié dans une charmante série de gravures à l'eau-forte du dix-huitième siècle¹, intitulée *Jardin de la noblesse française*, due à Abraham Bosse², d'après Jean de Saint-Igny. Plusieurs dames y sont dessinées ayant à leur côté une chaîne retenant des sacs à charnières, appelés ridicules par nos grand'mères, des trousseaux de clefs, des étuis et des ciseaux. C'est un des cadeaux que Gros René fait à Marinette et que celle-ci, dans sa colère, lui rend sans grande cérémonie : « Tiens, dit-elle, tes ciseaux avec ta chaîne de laiton³. »

Les carrelets des tailleurs sont des ciseaux de moyenne grandeur dont les anneaux sont de forme différente : l'un, rond, est destiné au pouce; l'autre, oblong, d'un tiers plus large, peut laisser passer plusieurs doigts pour faciliter la coupe des grosses étoffes. On y met toujours un clou à molette en guise de vis.

Les ciseaux de *l'Église*, propres à couper les ongles, tirent leur nom d'un maître coutelier de Paris, nommé de

1. Bibl. nationale, Cabinet des estampes.

2. Né à Tours en 1611.

3. MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, acte IV, sc. iv.

l'Église, qui le premier les imagina. Une des lames possède à son extrémité un petit bouton, qui permet de la faire pénétrer entre la chair et l'ongle, sans crainte de se blesser. Quelques personnes lui préfèrent cependant les ciseaux courbés sur le plat, ayant des limes sur les biseaux extérieurs. Les Anglais, pratiques en toutes choses, ont inventé depuis des ciseaux à ongles pour les gauchers.

Les ciseaux à la *Berge*, les seuls employés par les coiffeurs pour couper les cheveux et la barbe, prirent le nom de leur inventeur, qui changea le bouton de M. de l'Église en deux moignons; les lames aplaties en amande sont jointes par une vis.

Les ciseaux d'invention moderne pour boutonnières à régulateur permettent de faire très nettement des incisions de différentes dimensions.

Les *ciseaux monstres*, préférés par les brodeuses pour leur travail délicat, doivent leur désignation à la forme disproportionnée qui existe entre les lames, les branches et les anneaux.

Les ciseaux qu'on fabrique à Romain, dans la Haute-Marne, et qui portent le nom de cette ville, servent à la couture courante; ils ont une lame pointue, l'autre ronde.

Les ciseaux de lampiste ont un de leurs tranchants élargi pour former un récipient destiné à recevoir la mèche brûlée et l'empêcher de tomber dans la lampe.

Les ciseaux dauphins, qui ont les lames droites et très pointues, peuvent, une fois fermés, servir de poinçon. Les lingères les utilisent souvent de cette façon pour faire des œillets.

Les ciseaux de couturière sont à anneaux égaux ou dissemblables; dans ce dernier cas, ils reçoivent le nom de *bancals*

Les ciseaux de pédicure ont entre les branches un ressort qui les tient ouverts constamment.

Les ciseaux de chirurgie affectent divers aspects suivant la nature des opérations auxquelles ils sont destinés, telles que l'excision du bec-de-lièvre, du filet de la langue, des verrues, etc. Les lames en sont tantôt droites, tantôt courbées ou courbes, soit sur le tranchant, soit sur le plat, comme dans les ciseaux à cuiller qui servent à l'extirpation de l'œil. Au nombre de ces instruments sont aussi les forces, les forcettes, les forceps, qui ont la forme et le mécanisme des ciseaux sans en avoir l'action coupante. Les négociants français expédient beaucoup de ces outils en Russie et en Amérique.

Le fameux Henri, qui se distingua le plus après Perret dans l'art de la coutellerie parisienne, perfectionna tellement les ciseaux de chirurgien, que ses produits furent reconnus comme les meilleurs de l'Europe.

Les ciseaux de peintre ont des lames très longues et pointues pour trancher rapidement les grandes feuilles de papier à tapisser.

Les ciseaux de poche, ayant une rainure sur le ciselet, dans laquelle les lames se logent dans leur longueur, peuvent se mettre, sans inconvénient, dans la poche. Quelques-uns se replient sur eux-mêmes, comme des couteaux, au moyen de charnières, offrant ainsi une commodité plus grande encore.

Les ciseaux italiens dits Scaferlati, du nom sans doute d'un célèbre coutelier, servaient, avant l'invention des moyens mécaniques, à couper menu une sorte de tabac auquel il laissa son appellation.

Les cisailles sont de gros et forts ciseaux à longues branches, avec lesquels on coupe, à froid, toutes sortes de métaux en feuilles. On s'en sert dans les grandes forges

pour couper les barres de fer, ainsi que dans les lamineries, les ateliers de chaudronnerie, de pêcherie, de ferblanterie, etc., et pour tailler les tôles. Il y a des cisailles qui comptent plus de 3 mètres de long et qui sont mises en jeu par la vapeur. On emploie, pour découper les lames de métal, des cisailles circulaires, faites de deux rondelles d'acier à axes parallèles et disposées de telle manière que leurs bords, taillés en biseau et bien aiguisés, se rencontrent, se croisent et tournent en sens opposés, au moyen d'engrenages.

Le plus souvent les cisailles pour la main n'ont pas leurs branches terminées par des anneaux ; elles restent droites et ont des poignées en bois. La branche supérieure est recourbée en dessous et forme un talon qui vient s'appuyer sur la branche inférieure. Composées de fer et d'acier fortement trempé, les lames des cisailles sont assemblées par une goupille rivée des deux côtés, ou avec une tête apparente sur l'une des faces. Cette dernière disposition facilite la séparation des parties de l'instrument, quand on veut le repasser. Certaines cisailles servent aux jardiniers pour tondre les gazons, le buis des bordures, ou ébrancher les arbustes.

Enfin, pour donner la définition moderne des ciseaux, on peut dire que c'est un outil composé de deux lames tranchantes réunies par un axe ou pivot sous forme de clou, qui les traverse perpendiculairement en les maintenant appliquées l'une sur l'autre. Ces deux lames ou leviers mobiles reposent donc sur un point d'appui commun, et présentent, lorsque les ciseaux sont ouverts, la forme d'un X dont les jambages se prolongeraient plus d'un côté que de l'autre. Le tranchant se trouve du côté des branches les plus courtes, en dedans de l'angle ; les plus longues servent de levier et portent à leur extrémité des anneaux

destinés à faciliter l'action musculaire du pouce et du doigt que l'on y introduit pour le faire agir.

Les lames sont en acier trempé et aiguisé ; elles glissent l'une sur l'autre en se croisant ; c'est entre elles que passe le corps que l'on veut diviser, opération qui s'effectue en rapprochant les anneaux.

Lorsque les ciseaux sont fermés, les deux planes ou faces internes ne sont pas exactement en contact sur toute leur longueur, et chacune d'elles présente un peu de concavité.

La perfection de l'instrument dépend du degré de concavité ou d'envoileure des lames, selon le terme technique.

Dans les bons ciseaux le jeu des branches est uniforme et les lames exactement envoilées, c'est-à-dire tournant en ailes de moulin, de façon que le dos dépasse légèrement sur la pointe.

Non seulement les tranchants présentent une arête vive, aiguë, et sont d'un acier durement trempé ; mais ils doivent être maintenus l'un sur l'autre de façon qu'ils ne puissent s'écarter en effectuant l'effort nécessaire pour les faire couper.

On donne le nom de branches à la partie qui s'étend depuis les anneaux jusqu'à l'axe ou pivot, représenté par un écrou ; celui d'entablure, à l'endroit où se trouve le pivot, et celui de lames, à la partie coupante qui s'appelle aussi ciselet. On entend par planes les deux faces des lames.

L'instrument de fabrication anglaise se reconnaît à la forme des anneaux qui est un peu ovale, à la simplicité des branches et à la rectitude des lames plus étroites du bout que celles qui proviennent des autres contrées.

Les ouvriers doivent faire usage des ciseaux qui conviennent à leur état respectif, car chaque espèce a sa raison d'être.

Le levier de puissance et le levier de résistance repré-

sentés l'un par les branches, l'autre par les lames, agissent suivant l'instrument ou la manière de le tenir. Si l'on coupe par la pointe, on n'aura aucune force ; près de l'écrou, on en aura beaucoup, tandis qu'en opérant au centre on en obtiendra une moyenne.

Par conséquent, si l'on veut augmenter la force du milieu des lames, il faudra allonger d'autant les branches, qui pourront alors lutter de puissance contre les leviers de résistance et par suite couper plus facilement.

On compte sept parties distinctes dans cet outil : la pointe, l'entaille des lames, le clou, l'écusson, l'entablure, les branches et les anneaux. Pour pouvoir être bien repassés, les ciseaux subiront le démontage ; mais ainsi on pourra les soumettre vingt fois à cette opération sans inconvénient.

Ils ont pour pivot un clou, une vis, une molette ou goupille, selon leur destination.

Les lames des ciseaux se font généralement en fer marié à l'acier. Le premier métal s'appelle ici, en terme de métier, crampon, et le second, mélangé de diverses qualités, se nomme étoffe. Pour obtenir l'union de ces substances, on choisit une barre de bon acier fin pour former le milieu de l'étoffe ou futur tranchant de l'outil ; puis on prépare deux autres barres d'acier ordinaire, qu'on étire de même longueur et de même largeur, mais d'une ligne en moins comme épaisseur que la précédente, à laquelle elles doivent servir de couverture. Ensuite on forge deux lames de fer ou crampon, d'une longueur égale à celle des barres d'acier, ayant une ligne environ de moins en largeur et deux en épaisseur. On couvre les trois barres d'acier avec ces deux barres de fer, de sorte qu'il y en ait une sur chaque face.

On met au feu pour les souder ensemble par de bonnes

chaudes grasses, en forgeant toujours à petits coups avec la tête d'un marteau, ayant soin de faire pénétrer l'acier jusqu'au fond des barres du crampon en l'y maintenant au milieu, sans laisser de vides, ce qu'on appelle « chambres à louer ».

Pour les gros ciseaux, on ne met d'acier que sur la partie destinée aux lames, le reste est en fer; les petits sont entièrement faits de métal mélangé fer et acier ou le plus souvent d'acier pur.

Il existe en France plusieurs villes reconnues pour leur excellente coutellerie : Langres, par exemple, qui depuis longtemps est l'entrepôt de toutes les usines des départements environnants, lutte de perfection et de bon marché avec Birmingham et Sheffield, qui fournissent les meilleurs ouvrages en métaux de la Grande-Bretagne.

Non seulement Langres est la rivale de ces deux villes; mais elle exporte une partie de ses instruments en Angleterre, qui les revend comme étant fabriqués chez elle.

Les ciseaux et les couteaux de Langres ont de tout temps été célèbres. Les voleurs leur ont fait même une réputation sinistre en donnant à leurs armes homicides le surnom de *lingre*.

Châtelleraut a pareillement une réputation fort ancienne : car un ambassadeur viennois du quatorzième siècle, qui passait dans cette localité, en vantait les couteaux comme les plus estimés du monde.

Moulins était renommée au moyen âge pour sa ciselerie, et l'on pouvait, comme le dit un conseiller de ce temps, « en tirer de bons ciseaux par l'entremise des messagers ». Cette ville l'emporte encore sur d'autres par l'élégance de ses produits.

Paris, Nevers, Saint-Étienne, Nogent (Haute-Marne),

Thiers, doivent être cités au premier rang pour cette importante industrie.

La ville de Paris, qui eut autrefois le privilège de la fabrication des ciseaux de tailleurs, de couturières et de chirurgiens, laissa cette vogue à Langres à cause du prix élevé de la main-d'œuvre. Néanmoins, elle a conservé la spécialité des ciseaux en métal précieux. Elle tire ses lames de Langres et lui fournit, en échange, des branches embellies par son habile orfèvrerie; elle les expédie partout : en Espagne, en Amérique et dans les contrées septentrionales.

La Normandie fait des ciseaux communs de bonne qualité, mais généralement lourds, sans grâce et peu finis.

Lyon, Langres, Paris et Caen sont également réputés pour la supériorité de leurs rasoirs, cisailles et forces.

Le monopole de la cisellerie commune semble acquis depuis des siècles à Thiers, d'où sortent chaque année des myriades de ciseaux à bas prix. Cette ville en vendait autrefois beaucoup en Espagne et en Portugal. Les habitants les plaçaient comme défense sur le faite des murailles de leurs jardins et des couvents, en guise de tessons de bouteilles.

Le genre qu'elle exportait ainsi, en petit modèle, il est vrai, entrait dans le négoce, forgé, limé, émoulu, poli, sans l'emploi d'aucune machine, au prix de 9 fr. la grosse, soit 45 sous la douzaine. Chaque paire de ciseaux renfermait pour 7 centimes de matière brute, et, problème industriel incompréhensible, plusieurs commerçants s'enrichirent dans cette fabrication, à l'instar de la marchande de pommes de Dublin qui perdait sur chaque fruit, mais se rattrapait sur la quantité.

Thiers envoie des ciseaux en divers pays, particulièrement en Afrique et jusqu'au fond de l'Éthiopie.

Quelle est la ville, disait-on, il y a plusieurs siècles, qui

puisse rivaliser avec un pays où l'on entend crier sans cesse :
A un sou le couteau ! à deux liards la fourchette !

En 1582, la coutellerie de Thiers fut appelée à former
une maîtrise à l'exemple de celles de Paris et de Châtelle-



La soumission des tribus du Pérou.

rault, déjà existantes. Elle fut placée, comme elles, sous le
vocable de saint Éloi, qui était le protecteur de tous les
ouvriers en métaux.

L'Espagne, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait sou-
vent recours à la fabrication de Thiers, si bien que l'on

trouva dans la caisse d'un de ses plus célèbres couteliers, Antoine Dufour, mort en 1680, 526 pistoles espagnoles, soit 5,786 livres, somme énorme pour le moment.

Plusieurs artisans de cette ville allèrent s'établir dans les péninsules espagnole et italienne, surtout dans le royaume de Naples; et, au dix-septième siècle, les habitants du Dauphiné et du Lyonnais devinrent par ce fait les intermédiaires d'un commerce important entre la France, l'Italie et la Suisse.

A cette époque, le courtage en marchandises était exercé, chose singulière, par des ramoneurs lombards, comme l'affirme M. Saint-Joanny dans son *Histoire de la coutellerie thierroise*.

Aujourd'hui Thiers fabrique annuellement pour 12 millions d'articles communs et demi-fins; Nogent, pour 250,000 francs de coutellerie fine et demi-fine.

La plupart des ouvriers de Châtellerault, qui faisaient autrefois la coutellerie fermante et les ciseaux, travaillent à la manufacture d'acier établie dans cette ville en 1830.

On sait que les ciseaux sont les instruments indispensables à la coupe des habits. Voici encore un exemple caractéristique de l'importance accordée en tout temps à cette opération : en Islande le divorce était anciennement très répandu, et il en était de même dans tous les pays scandinaves. D'après les récits des *Sagas*, il n'est pas facile de distinguer les motifs légaux du divorce. Mais ce qui est certain, c'est que la loi en admettait d'assez étranges; ainsi la forme inconvenante ou *la coupe mal réussie* d'un vêtement porté par l'un des deux époux était une cause suffisante. « Thorald ayant donné un soufflet à Gudrun, sa femme, celle-ci résolut de rompre avec lui. Elle consulta à cet effet un sage nommé Ingemarsson, qui lui conseilla de faire à son mari une chemise avec une ouverture trop large sur la poitrine.

trouva dans la caisse d'un de ses plus célèbres couteliers, Antoine Dufour, mort en 1680, 526 pistoles espagnoles, soit 5,786 livres, somme énorme pour le moment.

Plusieurs artisans de cette ville allèrent s'établir dans les péninsules espagnole et italienne, surtout dans le royaume de Naples; et, au dix-septième siècle, les habitants du Dauphiné et du Lyonnais devinrent par ce fait les intermédiaires d'un commerce important entre la France, l'Italie et la Suisse.

A cette époque, le courtage en marchandises était exercé, chose singulière, par des ramoneurs lombards, comme l'affirme M. Saint-Joanny dans son *Histoire de la coutellerie thierroise*.

Aujourd'hui Thiers fabrique annuellement pour 12 millions d'articles communs et demi-fins; Nogent, pour 250,000 francs de coutellerie fine et demi-fine.

La plupart des ouvriers de Châtellerault, qui faisaient autrefois la coutellerie fermante et les ciseaux, travaillent à la manufacture d'acier établie dans cette ville en 1830.

On sait que les ciseaux sont les instruments indispensables à la coupe des habits. Voici encore un exemple caractéristique de l'importance accordée en tout temps à cette opération : en Islande le divorce était anciennement très répandu, et il en était de même dans tous les pays scandinaves. D'après les récits des *Sagas*, il n'est pas facile de distinguer les motifs légaux du divorce. Mais ce qui est certain, c'est que la loi en admettait d'assez étranges; ainsi la forme inconvenante ou *la coupe mal réussie* d'un vêtement porté par l'un des deux époux était une cause suffisante. « Thorald ayant donné un soufflet à Gudrun, sa femme, celle-ci résolut de rompre avec lui. Elle consulta à cet effet un sage nommé Ingemarsson, qui lui conseilla de faire à son mari une chemise avec une ouverture trop large sur la poitrine.